

Commission : - Administration générale et finances

Service : Direction des finances et du conseil de gestion

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

PREAMBULE

Le vote du compte administratif 2023 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Pour rappel, ce dernier a été précédé par un débat d'orientation budgétaire le 16/12/2022, suivi du vote des budgets primitifs 2023 le 10/02/2023 et des décisions modificatives les 06/07/2023 et 14/12/2023.

Les documents budgétaires « réglementaires », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

S'agissant de ces documents réglementaires, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de l'agglomération (locaux au 3^{ème} étage de l'hôtel de ville de Beauvais),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par courriel à formuler à l'adresse finances.budgets@beauvaisis.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents réglementaires sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L. 2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R. 2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique « présentation/ finances ». Les « crédits ouverts » présentés dans les tableaux de synthèse n'intègrent pas les chapitres ne donnant pas lieu à exécution (reprise de résultats, prélèvements ...).

AVANT-PROPOS

L'année 2023 qui vient de se clôturer a été marquée par une croissance économique en baisse de 1.6 points par rapport à 2022 (0.9% selon les 1ères estimations de 2023) en raison du contexte inflationniste et de l'augmentation des taux d'intérêt pour juguler l'augmentation des prix. Ces conditions affectent obligatoirement les recettes et les dépenses de fonctionnement de nos collectivités territoriales, et de fait leurs épargnes qui, avec d'autres ressources d'investissement, nous permettent d'investir.

La communauté d'agglomération du Beauvaisis n'a pas échappé à ce contexte économique. Cependant, les recettes de fonctionnement de nos 12 budgets (1 budget principal et 11 budgets annexes) sont en hausse de 4.4%, soit 4.7 M€ par rapport à l'exécution 2022. En revanche, l'inflation toujours présente et les mesures prises en faveur de nos agents en termes de rémunérations ont poussé à la hausse nos dépenses de fonctionnement qui ont enregistré en 2023 une augmentation de 5.82% (+ 5.553 M€).

Il n'en demeure pas moins que la CAB a poursuivi et même intensifié son effort d'investissement pour le territoire avec une hausse de 54% par rapport à 2022, portant ainsi le niveau des dépenses d'équipement 2023 à 25.14 M€, nécessitant un ré-endettement de 15 M€.

Ainsi, malgré un contexte économique quelque peu en berne, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a poursuivi en 2023 son engagement auprès des citoyens, des communes du territoire et du monde économique avec :

► Des travaux importants :

- L'ouverture du pont de l'avenue Blaise Pascal I
- La reprise des travaux du théâtre,
- La construction de la STEP de la Neuville en Hez

► Un soutien financier des bailleurs et des propriétaires (aides à l'habitat : 1.4 M€)

► Des actions économiques de proximité (Le mois de l'économie sociale et solidaire...)

► L'acquisition de 2 bus électriques

► Des actions en faveur du développement durable avec la formation de nos agents aux gestes éco-responsables, à la fresque du climat, mais aussi dans l'organisation de nos manifestations, dans la poursuite de notre plan de sobriété et le développement des énergies renouvelables avec le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toitures de nos bâtiments



L'ensemble de ces actions est retracé dans les comptes administratifs 2023 et peut se matérialiser sous la forme d'un billet de 100 €.

REPARTITION SUR 100 EUROS DES COMPTES ADMINISTRATIFS (Fonctionnement + Investissement sur l'ensemble des budgets)

Répartition des dépenses		Répartition des recettes	
Rappel CA 2022	CA 2023	Rappel CA 2022	CA 2023
Reversement de fiscalité			
19,93 €	18,48 €		
Développement économique		Impôts locaux et taxes	
8,90 €	16,14 €	62,93 €	56,77 €
Transports		Etat	
9,54 €	11,08 €	23,47 €	19,49 €
Culture		Emprunts	
10,03 €	10,87 €	0,04 €	11,89 €
Déchets		Usagers	
14,74 €	10,16 €	3,73 €	3,87 €
Assainissement		Communes membres	
7,33 €	7,85 €	3,56 €	2,50 €
Dette		Région	
6,19 €	5,03 €	2,06 €	2,50 €
Sécurité		Divers	
5,24 €	4,91 €	1,73 €	1,66 €
Sports & jeunesse		Autres subventions	
6,56 €	4,78 €	1,30 €	1,00 €
Aménagement		Département	
4,04 €	4,63 €	0,10 €	0,24 €
Habitat		Cessions foncières	
3,89 €	3,71 €	1,08 €	0,16 €
Intervention sociale et de santé			
1,35 €	0,73 €		
Tourisme			
0,84 €	0,90 €		
Enseignement			
1,23 €	0,56 €		
Famille			
0,20 €	0,15 €		



SOMMAIRE

I. LE BUDGET PRINCIPAL	6
1. Les équilibres financiers du compte administratif (Budget principal)	6
1.1. Vue d'ensemble du compte administratif 2023	6
1.2. Les résultats du budget principal	7
1.3. Les ratios financiers.....	7
2. La section de fonctionnement	8
2.1. Les recettes de fonctionnement	8
2.2. Les dépenses de fonctionnement	15
2.3. La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement	21
3. La section d'investissement	28
3.1. Les ressources d'investissement	28
3.2. Les dépenses d'investissement	30
3.3. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)	34
3.4. La situation de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI)	35
II. LES AUTRES SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS ERIGES EN BUDGET ANNEXE	36
1. Le budget annexe Déchets.....	36
1.1. Les recettes (fonctionnement et investissement).....	36
1.2. Les dépenses (fonctionnement et investissement).....	38
2. Les budgets annexes de zone.....	39
2.1. La zone du haut ville (les larris).....	39
2.2. La zone de Beauvais Tillé – NOVAPARC.....	39
2.2. La zone d'activités technologiques -AGROPARC.....	40
2.3. La zone Saint Mathurin	41
2.5. Les zones d'activités transférées.....	41
III. LES SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	42
1. Le budget annexe assainissement	42
1.1. Les résultats du budget annexe assainissement	42
1.2. Les recettes (Fonctionnement et investissement)	42
1.3. Les dépenses (Fonctionnement et investissement).....	44
1.4. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)	45
1.5. La dette	45
2. Le service public d'assainissement non collectif (SPANC).....	46
3. Le budget annexe eau potable.....	46
3.1. Les résultats du budget annexe eau potable	46
3.2. Les recettes (Fonctionnement et Investissement)	46
3.3. Les dépenses (Fonctionnement et Investissement).....	48
4. Le budget annexe Mobilités et transports	49

4.1. Les résultats du budget annexe Mobilités et transports.....	49
4.2. Les recettes (Fonctionnement et Investissement)	49
4.3. Les dépenses (Fonctionnement et Investissement).....	50
4.4. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)	51
5. La station gaz naturel pour véhicules (GNV).....	52
IV. RAPPORT SUR LA GESTION DE LA DETTE 2023	53
1. La dette globale.....	53
2. La dette du Budget principal.....	53
3. La dette des budgets annexes.....	54
3.1. Assainissement.....	54
3.2. Eau potable	55
3.3. ZAC du Haut Villé.....	55
3.4. ZAC Beauvais Tillé.....	56

I. LE BUDGET PRINCIPAL

1. Les équilibres financiers du compte administratif (Budget principal)

1.1. Vue d'ensemble du compte administratif 2023

					Taux de réalisation	
	<i>En milliers d'euros</i>	CA2022	CA 2023	Var°	2021	2022
Fonctionnement	Recettes de fonctionnement	75 553	76 141	1%	101%	101%
	Dépenses de fonctionnement (hors frais financiers)	67 181	66 350	-1%	96%	95%
	Epargne de gestion	8 371	9 791	17%	160%	164%
	Frais financiers	226	288	27%	83%	65%
	Epargne brute	8 145	9 503	17%	164%	172%
	Remboursement du capital	2 520	1 899	-25%	91%	87%
	Epargne nette	5 625	7 604	35%	258%	229%
Investissement	Dépenses d'investissement (hors dette)	13 795	20 054	45%	68%	69%
	Recettes d'investissement (hors dette)	7 651	11 745	54%	116%	76%
	Emprunts mobilisés	-	9 600	-	0%	84%

- ▶ **Progression des recettes de fonctionnement** de + 1 % soit + 588 000 € par rapport à 2022.
- ▶ **Diminution des dépenses de fonctionnement hors intérêts d'emprunt** de - 1%, soit - 832 000 € par rapport à 2022.
- ▶ **Une épargne nette de 7.6 M€** en hausse de 35% permettant de financer 38% de l'effort d'investissement.
- ▶ **Un effort d'investissement conséquent de 20 M€** en hausse de 45% par rapport à 2022.

1.2. Les résultats du budget principal

	Résultats au 31/12/2022	Résultat d'exécution 2023	Résultats au 31/12/2023(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	3 045 254	5 515 927	8 561 181		8 561 181
Investissement	-4 471 716	3 378 569	-1 093 147	-828 481	-1 921 628
Total	-1 426 462	8 894 496	7 468 034	-828 481	6 639 553

Le résultat cumulé de l'exercice 2023 s'établit à + 6 639 553 euros et fera l'objet d'une reprise lors du budget supplémentaire de l'exercice 2024.

1.3. Les ratios financiers

	CA 2022	CA 2023
Taux d'épargne brute (Epargne brute / RRF)	10.78%	12.48%
Epargne nette / Investissements PPI	40.78%	37.92%
Capacité de désendettement	2.03 ans	2.55 ans

- ▶ **Une capacité de désendettement** qui passe de 2.03 ans à **2.55 ans** mais qui reste bien inférieure aux seuils de vigilance (10 ans) et d'alerte (12 ans)
- ▶ **Un taux d'épargne brute en progression à 12.48%** et qui dépasse le seuil de vigilance de 8%
- ▶ **Une épargne nette qui finance 38% des investissements de la PPI**

Les ratios définis à l'article R2313-1 du CGCT		valeurs	Moyennes (2)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	401,93	423,00
2	Produit des impositions directes/population	141,34	227,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	490,33	517,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	149,23	101,00
5	Encours de la dette / population	225,84	379,00
6	DGF/population	92,62	86,00

7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	43,0%	39,3%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	85,6%	88,8%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	30,4%	19,5%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	46,1%	73,2%

(1) la numérotation de ratios est celle de l'ETAT

(2)Source : Ratios financiers des groupements de communes à fiscalité propre en 2022 - DGCL - Donnée DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux - opérations réelles

(2) Les 10 ratios sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs, ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

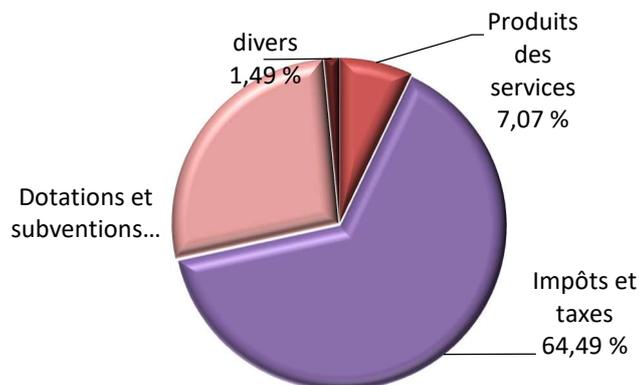
2. La section de fonctionnement

2.1. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		2021	2022	2023		
		CA	CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.
013	Atténuations de charges	78 582	149 499	44 500	103 502	233%
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	4 622 542	7 092 681	5 678 961	5 386 384	95%
73	Impôts et taxes	51 153 923	47 093 194	48 921 569	49 103 001	100%
74	Dotations, subventions et participations	19 796 524	20 549 023	20 076 708	20 521 607	102%
75	Autres produits de gestion courante	67 847	174 079	221 058	291 269	132%
76	Produits financiers	1	1	-	1	-
77	Produits exceptionnels	137 689	490 941	706 149	722 893	102%
78	Reprises sur provisions	358 054	3 100	11 920	11 919	100%
<i>S/total recettes réelles de fonct. :</i>		<i>76 215 162</i>	<i>75 552 518</i>	<i>75 660 865</i>	<i>76 140 577</i>	<i>101%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	249 350	1 916 590	1 976 197	1 945 726	98%
Total recettes de fonctionnement :		76 464 512	77 469 108	77 637 062	78 086 303	101%

Les recettes réelles de fonctionnement (76.14 M€) ont été réalisées à hauteur de 101 % et sont en progression de 1%.

La répartition des recettes réelles de fonctionnement par principaux chapitres se présente ainsi :



2.1.1. CHAPITRES 73 « IMPOTS ET TAXES » : 49 M€

Les ressources fiscales perçues aux chapitres 73 (fiscalité directe) augmentent de 4.27% (+ 2M€) par rapport à 2022 et de 0.37% par rapport aux crédits ouverts 2023.

Code nature	Libellé nature	2022		2023		Variation Crédits ouverts 2023/2022		Variation CA 2023/2022	
		Crédits ouverts	CA	Crédits ouverts	CA	Montant	%	Montant	%
	IMPOTS LOCAUX	21 602 000	22 045 936	14 586 537	15 193 934	-7 015 463	-32%	-6 852 002	-31%
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	11 470 000	11 484 778	11 686 466	11 807 907	216 466	2%	323 129	3%
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	7 313 000	7 321 812	-	-	-7 313 000	-100%	-7 321 812	-100%
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 829 000	2 143 835	1 979 018	2 360 074	150 018	8%	216 239	10%
73114	IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	790 000	883 074	921 053	935 423	131 053	17%	52 349	6%
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	200 000	212 437	-	90 530	- 200 000	-100%	- 121 907	-57%
	FISCALITE REVERSEE	10 841 500	10 849 478	10 811 500	10 835 015	- 30 000	0%	- 14 463	0%
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	299 023	299 022	299 023	299 022	-	-	-	-
73221	FNGIR	9 442 477	9 442 477	9 442 477	9 442 477	-	-	-	-
73223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	1 100 000	1 107 979	1 070 000	1 093 516	- 30 000	-3%	- 14 463	-1%
7328	AUTRES FISCALITES REVERSEES	-	-	-	-	-	-	-	0%
7362	TAXES DE SEJOUR	200 000	331 839	202 000	276 730	2 000	1%	- 55 109	-17%
7382	FRACTION DE TVA	13 019 000	13 865 941	18 473 316	14 244 480	5 454 316	42%	378 539	3%
7388	AUTRES TAXES DIVERSES			4 848 216	8 552 843	4 848 216	-	8 552 843	-
	Total général	45 662 500	47 093 194	48 921 569	49 103 001	3 259 069	7%	2 009 808	4%

Les impôts locaux (art 731xx) : 15.19 M€

Les impôts locaux baissent de 31% soit - 6.8M€ par rapport à 2022. Cette baisse provient essentiellement de la CVAE qui a été supprimée en 2023 et qui est désormais compensée par une fraction de TVA comptabilisée dans la rubrique « Autres taxes » (738).

On retrouve dans cette catégorie de recettes, les impôts suivants :

- ▶ Taxes foncières et CFE : 11.807 M€ en hausse de 323 k€ par rapport à 2022

	2022	2023	Variation 2022 / 2023
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	646 135	785 657	139 522
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 060 182	1 127 619	67 437
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	64 758	69 330	4 572
Taxe additionnelle au foncier non bâti	93 098	99 702	6 604
Cotisation foncière des entreprises	9 538 429	9 713 272	174 843
Rôles complémentaires	82 176	12 327	-69 849
Total	11 484 778	11 807 907	323 129

- ▶ La TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) : 2.36 M€ en progression de 10% (+216 k€)
- ▶ Les IFR (imposition sur les entreprises de réseaux (panneaux photovoltaïques...)) : cet impôt est assez dynamique depuis plusieurs années et enregistre en 2023 une hausse de 6% (+52 k€) avec un total de 935 k€
- ▶ Les autres impôts locaux et assimilés correspondent aux rôles supplémentaires d'impôts locaux des années précédentes. Ils s'élèvent à 90 k€ pour 2023 en recul de 57% (-121 k€) par rapport à l'exercice précédent. Ils portent principalement sur la CFE (42 k€) et l'IFER (33 k€). S'agissant de régularisations des années antérieures, cette prévision est compliquée à anticiper.

Par rapport aux prévisions budgétaires, le réalisé 2023 est en hausse de 607 k€ du fait d'une prévision prudente de la TASCOM. Les impôts locaux représentent 24% des recettes fiscales.

La fiscalité reversée (art 732XXX) : 10.835 M€

La fiscalité reversée comprend :

- ▶ Les **attributions de compensation** perçues des communes pour 299 k€. Pour rappel, il s'agit des montants versés par les communes lors des transferts de compétences lorsque les recettes

économiques ne couvrent pas suffisamment les charges transférées. Ces montants ne varient qu'en cas de nouveaux transferts.

► Le **FNGIR** : il s'agit du fonds national de garantie individuelle de ressources (9 442 k€) qui permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression. Les montants prélevés ou reversés au titre du FNGIR sont fixes et reconduits chaque année.

► Le **FPIC** : le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (1 M€) accuse une baisse de 1.31% par rapport à 2022 (-14 k€). Il s'agit d'un système de péréquation qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités ou communes moins favorisées. Le FPIC est attribué à l'ensemble intercommunal et son montant va dépendre de la position des agrégats financiers de l'ensemble intercommunal (EPCI + communes) par rapport aux autres ensembles du territoire national.

Pour rappel, une collectivité peut être à la fois contributrice et bénéficiaire du FPIC. Elle va verser du FPIC lorsque l'ensemble intercommunal auquel elle appartient a un potentiel financier agrégé par habitant supérieur à 0.9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national. Elle sera bénéficiaire du FPIC selon le niveau de l'indice synthétique de l'ensemble intercommunal auquel elle appartient. Cet indice synthétique est représentatif des ressources et des charges des collectivités et il est composé à 60% du revenu par habitant, à 20% du potentiel financier agrégé et à 20% de l'effort fiscal.

La CAB perçoit 1.09 M€ de FPIC mais est aussi contributrice à hauteur de 469 k€, en baisse de 189 k€ par rapport à 2022. Le solde demeure positif à hauteur de 624 k€ contre 449 k€ en 2022.

La prévision de la contribution mais aussi de la recette est compliquée à estimer puisqu'elle dépend en grande partie des autres ensembles intercommunaux au niveau national.

► La **taxe de séjour** est en baisse de 55k€ (-16%) par rapport à 2022 et s'élève à 276 k€ en 2023. Notons que cette recette est reversée intégralement et obligatoirement à l'office de tourisme du Beauvaisis. La fiscalité reversée représente 22% des recettes fiscales.

Les autres taxes (738x) : 22.797 M€

Il s'agit de la fraction de TVA que la CAB perçoit en compensation des diverses réformes fiscales. Son calcul dépend à la fois du montant des recettes supprimées et du produit de TVA nationale encaissé chaque année. Le montant de TVA versé à la collectivité évolue donc annuellement dans les mêmes proportions que la TVA nationale.

- ▶ Fraction de TVA pour la compensation de la réduction de moitié des valeurs locatives des entreprises industrielles et pour la suppression de la taxe d'habitation : 14.24 M€ en hausse de 378 k€ (+2.73%) par rapport à 2022
- ▶ Fraction de TVA pour la suppression de la CVAE de 8.55 M€ pour 2023 contre un produit de CVAE de 7.32 M€ en 2022 (soit 1.23 M€ de recettes supplémentaires).

La fraction de TVA représente 30% des recettes réelles de fonctionnement 2023 et 46% des recettes fiscales.

2.1.2. CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (20,5 M€)

Ce chapitre budgétaire atteint 20,5 M € en 2023, montant quasi identique à celui de 2022. Ce chapitre représente 27 % des recettes réelles de fonctionnement.

La dotation globale de fonctionnement (ART. 7412X : 10 M€)

La DGF présente une situation stable par rapport à 2022 . Les prévisions budgétaires sont réalisées à 100%. Elle est composée de la **dotation de compensation des groupements de communes** (9,1 M€) et de la **dotation d'intercommunalité** de près de 900 k€

Les compensations d'exonérations au titre de la fiscalité mixte décidées par l'Etat (Art 7483X : 8,3 M€)

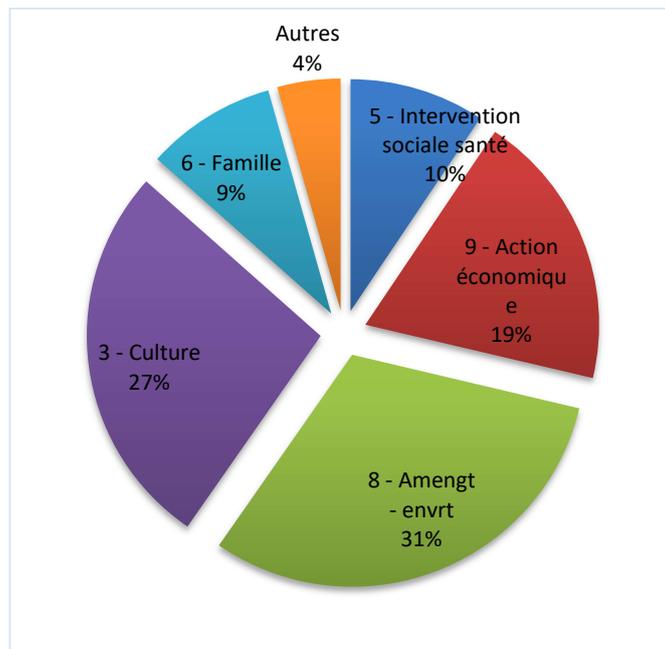
Ces recettes reçues de l'Etat sont stables par rapport à 2022 et ont pour vocation **de compenser** :

- ▶ - Les pertes de ressources fiscales occasionnées par la suppression de la taxe professionnelle avec l'allocation de la DCRTP pour un montant de 5 M€ ;
- ▶ - Les exonérations en matière de fiscalité mixte décidées par l'Etat à hauteur de 3.2 M€.

Les subventions et participations (Art 747X : 2.2M€)

Ces participations sont en augmentation de 7 % (+ 149 054 €) par rapport à 2022. Ce chapitre est par nature variable puisque les subventions peuvent financer des projets ponctuels.

Les principales participations se répartissent ainsi :



- ▶ 31 % (**656 000 €**) de ces participations proviennent du domaine « Aménagement et services urbains, environnement ». On peut distinguer principalement 2 secteurs pour l'agglomération :
Le financement du COT (contrat d'objectif territorial) et celui de la conduite de projet NPNRU.
- ▶ 27 % (**572 000 €**) pour le financement de nos **établissements culturels** ;
- ▶ 19% des subventions versées par nos partenaires, soit un total de **410 000 €** le sont pour le secteur **économique** avec essentiellement le financement des chantiers d'insertion 326 000 €.
- ▶ Le secteur « **Intervention sociale et de santé** » couvre 10% de nos subventions avec un total de **198 000 €** et comprend surtout l'aide de la CAF pour le fonctionnement de l'**air d'accueil** (163 500 €).
- ▶ 9% pour le secteur de la famille avec le financement, par la CAF, des relais d'assistantes maternelles à hauteur de 191 000 €
- ▶ Les autres subventions participent aux emplois aidés, à la prévention sécurité et au sport.

2.1.3. CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES 5,4 M€

Il s'agit ici des recettes provenant des usagers des services. Elles sont en diminution de 24% (-1,7 M€). Cette variation est due principalement à :

- ▶ La création du budget annexe déchets en 2022 Retraitement fait des déchets, la variation n'est plus que de - 133 000 € soit - 3%.
- ▶ Aux opérations de flux de remboursement entre ces deux budgets (mutualisation). Celles-ci étaient évaluées et rattachées depuis 2021. En 2023, les opérations réelles ont été passées et sont donc en

diminution compte tenu des dépenses des services mutualisés, elles aussi en diminution de 378 000 €.

Hormis les deux catégories de recettes précédemment citées, l'évolution des produits de service serait finalement de +2% (31 600 €). On y trouve principalement :

- ▶ **Les recettes provenant de l'exploitation des services pour 1.1 M€** (augmentation de 2% par rapport à 2022) avec un total de :
 - 788k€ pour le sport (piscines Trubert et Aquaspace) en progression de 7% par rapport à 2022 (+ 49 000 k€) ;
 - 298 k€ pour la Culture en baisse de 12% (-39 k€). Les recettes de l'école d'arts comptabilisées en 2022 intégraient des inscriptions de 2021 pour plus de 50 000 €. Il est donc logique que la variations 2022/2023 présente une diminution.
- ▶ **Les remboursements des budgets annexes** (844 000 €) pour les frais généraux et de personnel supportés par le budget principal.

2.1.4. CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 291 K €

Ces recettes proviennent des **revenus des immeubles** (art. 752) en augmentation de 79% (+ 128 000 €) liées à la perception des loyers de la pépinière Starlab et de la MSIH.

2.1.5. CHAPITRE 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS : 722 K €

La forte augmentation (+47%) de ce chapitre est liée :

- ▶ Aux opérations comptables liées à la clôture du budget annexe Pinçonlieu (291 000 €)
- ▶ Aux remboursements, pas la SMACL, des frais engagés suite au sinistre de l'immeuble situé boulevard Amyot d'Inville
- ▶ A la cession de cet immeuble à la société « LAESSA SA HLM » pour un montant de 226 000 €.

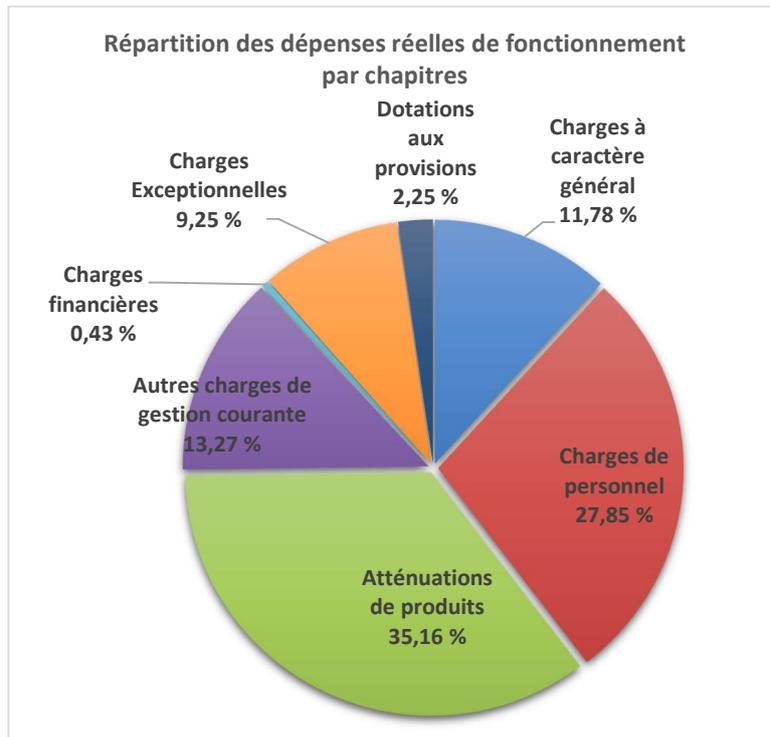
2.1.6. CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS : 1 946 000 €

Ces opérations trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement et concernent :

- ▶ **Les reprises de subventions.** Elles consistent en l'intégration au compte de résultat des subventions d'investissement perçues et sont donc liées directement à la durée d'amortissement des biens qui leurs sont rattachés : 341 200 €
- ▶ **La neutralisation des amortissements des subventions d'investissement versées** mise en place à compter de 2023 : 1,6 M€

2.2. Les dépenses de fonctionnement

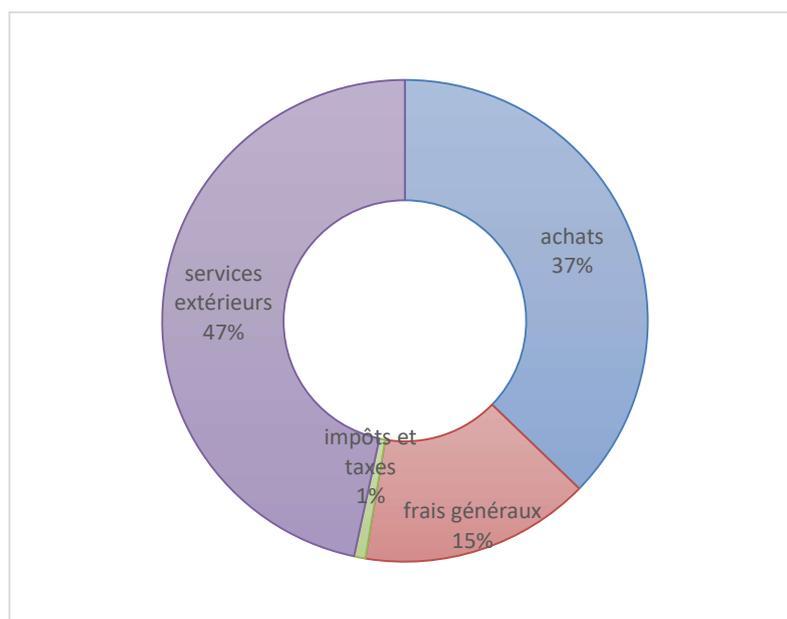
Dépenses de fonctionnement		2021	2022	2023		
				CA	Crédits ouverts	CA
011	Charges à caractère général	16 560 961	10 438 863	9 935 954	7 852 192	79%
012	Charges de personnel	17 780 987	18 710 893	19 388 781	18 560 485	96%
014	Atténuations de produits	23 268 795	23 108 123	23 618 366	23 430 960	99%
65	Autres charges de gestion courante	8 023 290	8 677 020	9 087 654	8 844 809	97%
66	Charges financières	169 983	226 011	440 700	288 045	65%
67	Charges Exceptionnelles	1 160 910	4 426 907	6 177 663	6 161 446	100%
68	Dotations aux provisions	1 633 000	1 819 700	1 500 000	1 500 000	100%
<i>S/total dépenses réelles de fonctionnement :</i>		<i>68 597 926</i>	<i>67 407 516</i>	<i>70 149 118</i>	<i>66 637 936</i>	<i>95%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	5 133 903	5 156 238	5 700 434	5 932 447	104%
Total dépenses de fonctionnement :		73 731 829	72 563 754	75 849 552	72 570 383	96%



2.2.1. CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL 7,85 M€

Ce chapitre, réalisé à hauteur de 79 %, est en diminution de 25% (-2,6 M€). Comme pour les recettes, cette variation est due à la création du budget annexe déchets en 2022 et aux opérations de flux de remboursement entre ces deux budgets. Retraitement fait des déchets, la variation est quasi stable avec – 33 000 €.

Si nous faisons un focus sur les principales dépenses (hors déchets) de ce chapitre, on obtient la répartition suivante :



► Les dépenses de services extérieurs (61xx) avec un total de 3.7 M€, représentent 47% des charges à caractère général, et sont quasi stables par rapport à 2022 (- 1% /- 20 000 €). On note en particulier les évolutions suivantes :

- Avec près de 1,7 M€, l'entretien et la maintenance de nos équipements (art 615xx) est la plus grosse part de ces dépenses mais enregistrent néanmoins une diminution de 1% par rapport à 2022 (-23 600 €).
- Les prestations de services (articles 611) atteignent près de 1,4 M€. Les deux plus importantes prestations sont celles de la gestion des aires des gens du voyage (275 000 €) et du suivi/animation pour l'habitat.

► Les achats (art 60xx) représentent le deuxième poste de dépenses avec près de 3M€.

- 77% de ces achats correspondent aux fluides (énergie, eau) pour un total de 2,3 M€. L'impact de l'inflation sur ces dépenses est de 4% : + 86 000 €.
- Les autres achats sont ceux nécessaires au bon fonctionnement de nos services et de nos compétences (achats de livres, fournitures administratives, matériel technique, ...)

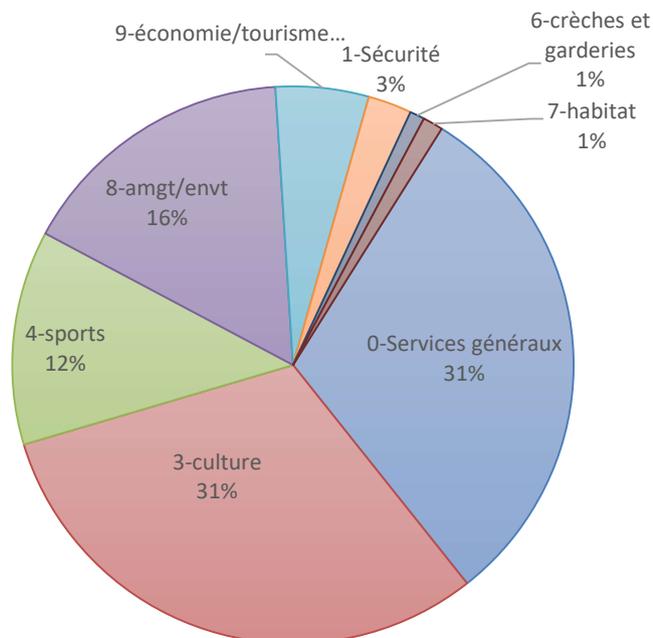
► Les frais généraux (art 62xx) englobent les frais de ménage, gardiennage, affranchissement, télécommunication, assurance, communication... Ils atteignent 1,2 M€ et sont une diminution de 8% (- 110 000 €) du fait de l'arrêt du gardiennage du théâtre avec la reprise des travaux.

► Les impôts et taxes représentent à peine 1% des dépenses (60 000 €). Il s'agit surtout de la taxe foncière payée sur certains biens immobiliers de la collectivité.

2.2.2. CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL 18,6 M€

Les charges de personnel représentent 28% du total des dépenses de fonctionnement et sont réalisées à 96 %. Elles enregistrent une baisse de 1% (-150 000 €) par rapport à 2022.

Le graphique ci-dessous répartit ces dépenses par activité telles qu'elles ressortent dans le compte administratif.

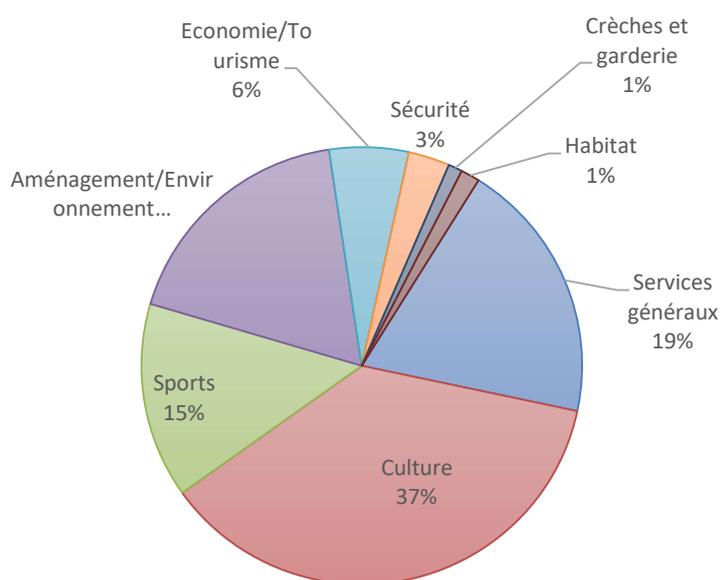


La baisse de ce chapitre est principalement due :

- ▶ A la création au 1er avril 2022 du budget annexe Déchets qui a nécessité l'enregistrement d'un trimestre de paie des agents de ce service sur le budget principal
- ▶ Des frais remboursés dans le cadre de la mutualisation et autres mises à disposition

Corrigées de ces deux éléments, les charges de personnel sont en hausse de presque 3% par rapport à 2022, hausse provenant entre autres des revalorisations au 1^{er} juillet du point d'indice et des grilles des catégories B et C.

La répartition par activité, corrigée de la mutualisation, est celle-ci :



La Culture est le premier poste de dépenses de personnel avec une part de 37%.

2.2.3 - CHAPITRE 014 – ATTENUATION DE PRODUITS 23,4 M€

Ce chapitre regroupe notamment les reversements de fiscalité aux communes membres par le biais des attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire. Les montants sont en augmentation de 1% par rapport à 2022 (+ 322 000 €). Ils sont composés surtout :

- ▶ Des **attributions de compensation** positives pour un total de **21,7 M€** dues au titre des différents transferts de compétences.
- ▶ De la **dotation de solidarité communautaire (759 124 €)** en hausse de 238 k€ par rapport à 2022. Cette augmentation souhaitée par la Présidente pour soutenir les communes dans un contexte économique difficile a été mise en œuvre dans le cadre de la réforme du pacte fiscal et financier.
- ▶ Du **fonds de péréquation intercommunale (469 000 €)**. Comme indiqué précédemment, la CAB est également bénéficiaire de ce fonds pour un montant de 1.09 M€.
- ▶ **Des reversements de fiscalité (127 497 €)** pour un trop perçu de taxe d'habitation.
- ▶ Le **versement de la taxe de séjour** (art. 7398) effectué à l'office du tourisme de l'agglomération du Beauvaisis pour un montant de **291 000 €**.

2.2.4. CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (8,8 M€)

Ce chapitre, réalisé à hauteur de 97 %, est en augmentation de 2% (167 800 €) par rapport à 2022. Cette variation est expliquée notamment par :

- L'augmentation des droits d'utilisation informatique, qui passent de 87 000 € à 234 000 €
- La contribution au SDIS qui atteint 4,4 M€ soit + 188 000 € par rapport à la contribution de 2022.

Les autres dépenses notables de ce chapitre sont :

- ▶ Les **subventions et participations** versées par l'agglomération (articles 657x) pour un montant de près de **3,1 M€** en augmentation de 4% (+ 120 000 €). Le détail des montants des subventions allouées est présenté dans la maquette budgétaire (point IV- Annexes – B8). Le tableau ci-dessous vous présente les subventions versées par domaine de compétence :

Domaine	Montants 2022	Montants 2023
9 - Action économique	1 106 752	1 193 031
3 - Culture	991 000	991 000
5 - contrat de ville	408 500	405 680
1 - Sécurité	346 200	365 916
0 - Administration générale	102 399	101 569
2 - Enseignement	-	23 562
4 - Sports	15 000	15 000
7 - Habitat	10 000	10 000
8 - Amengt - envrt	12 000	7 000
6 - Famille	-	-
Total général	2 991 851	3 112 759

► Les **indemnités versées aux élus** (articles 653X) pour un montant de **495 770 €** en augmentation de 55 000 € (+12%).

► La **contribution annuelle aux organismes de regroupement** pour un total **398 700 €** et dont le détail vous est présenté en annexe de la maquette budgétaire (IV- B10 : liste des organismes de regroupement auxquels adhère l'établissement). Il s'agit de nos participations aux syndicats intercommunaux (y compris celle du PETR et du SCOT).

2.2.5. CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES : 287 000 €

Ces charges concernent le paiement des intérêts de la dette et sont en augmentation de 27%.

Les charges financières dans leur globalité continuent de représenter une très faible part (0,43 %) de nos dépenses réelles de fonctionnement.

Elles comprennent les intérêts réglés à l'échéance (258 358 €), les intérêts courus non échus (15 931 €) et les intérêts liés à la ligne de trésorerie (13 756 €).

Le taux d'intérêt moyen est de 2,56% à la clôture de l'exercice.

2.2.6. CHAPITRE 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES : 6,2 M €

Ce chapitre est en augmentation de 1.7 M€ par rapport à 2022. Celle-ci s'explique par la hausse des subventions aux budgets annexes :

► **Déchets** : + 829 000 € par rapport à 2022 pour atteindre un total de 5 235 340 €. Rappelons que le budget annexe déchets a été opérationnel au cours de l'année 2022. La subvention 2022 ne couvrait alors qu'une partie de l'année

► **Mobilités** : + 520 000 € par rapport à 2022, année sur laquelle le budget annexe n'a pas eu besoin de subvention.

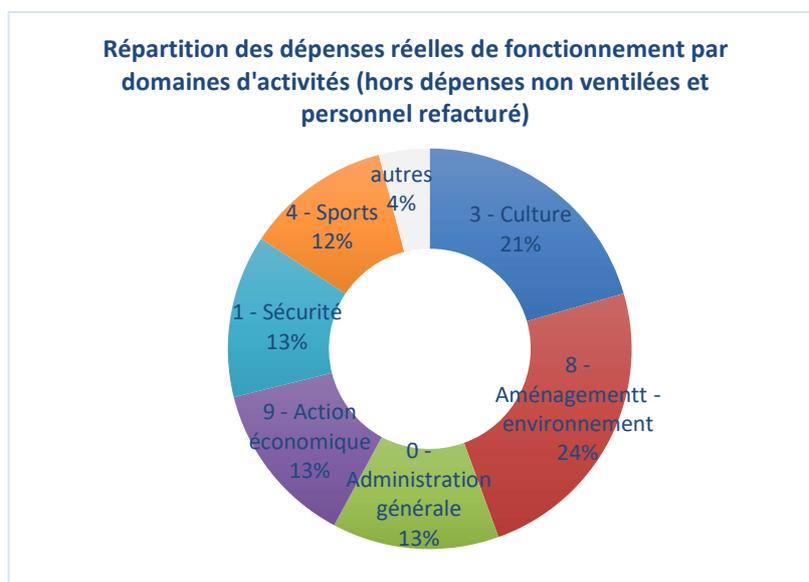
2.2.7. CHAPITRE 68 – DOTATIONS AUX PROVISIONS : 1,5 M€

Ces provisions pour les déficits prévisionnels des budgets de zone ont été approuvées lors du vote du budget supplémentaire 2023.

2.2.8. CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Ces opérations trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement. Elles concernent les dotations aux amortissements (**5,9 M€**), montant en augmentation de 15% par rapport à 2022.

2.3. La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement

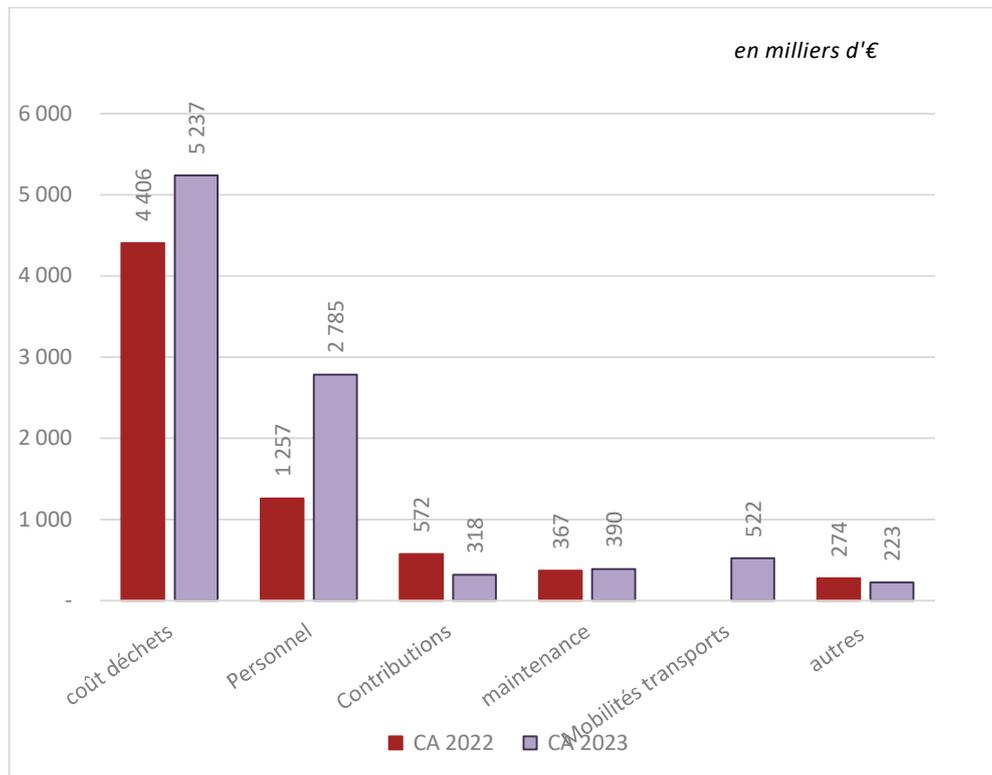


2.3.1. LA FONCTION 8 - ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT (9.47 M€)

Secteurs	CA 2022	CA 2023
Déchets	4 406 065	5 237 412
Aménagement	1 627 794	1 481 178
Transports	-	521 603
Eaux et asst	427 851	485 589
Services techniques	246 639	1 494 435
Autres	168 326	254 982
TOTAL	6 876 676	9 475 200

Les montants « déchets » et « transports » correspondent à *plus de 99%* aux subventions d'équilibre du budget principal vers les budgets annexes. Leur évolution a été commentée dans la partie consacrée au chapitre 67.

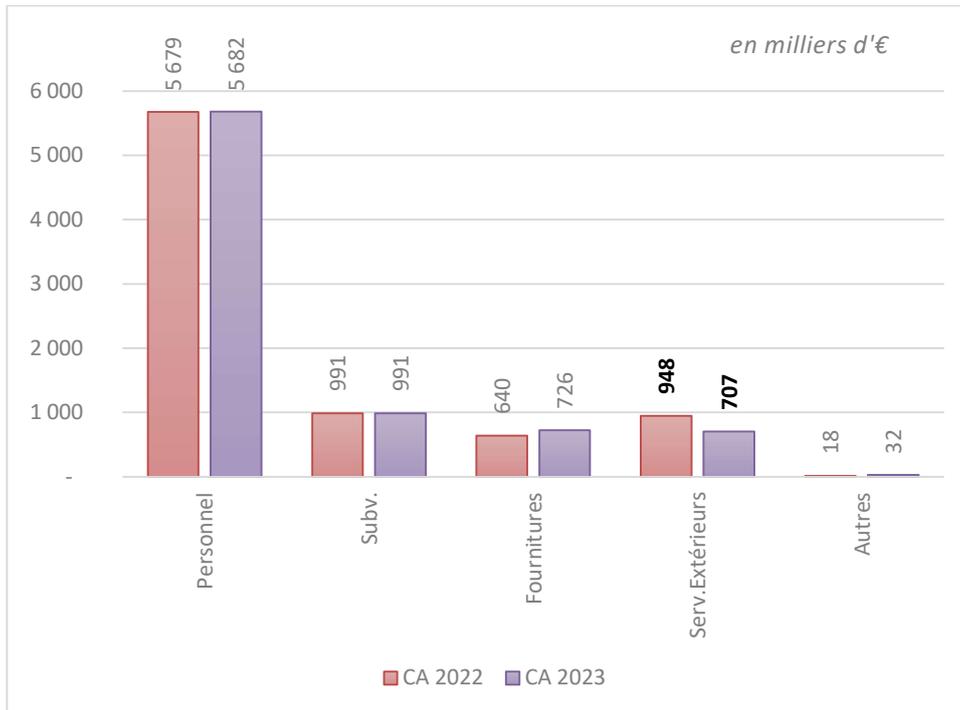
L'évolution de plus de 27% des dépenses entre le CA 2022 et le CA 2023 est principalement liée aux frais de personnel qui ont enregistré la régularisation 2021-2022 de la mise à disposition des services techniques de la ville de Beauvais pour le pilotage et la mise en œuvre de nos travaux, de l'entretien et de la maintenance des espaces publics.



2.3.2. LA FONCTION 3 – CULTURE (8,1 M€) POUR ASSURER LES DEPENSES DE NOS ETABLISSEMENTS CULTURELS

Etablissement	Montant 2022	Montant 2023
Médiathèques	2 712 992	2 816 092
Conservatoire	2 355 211	2 417 430
Théâtre	1 382 068	1 174 178
Ecole d'Arts	878 542	846 391
Maladrerie	424 676	513 331
Cultures - services communs	522 185	370 226
TOTAL	8 275 674	8 137 648

Les dépenses sont en diminution de 2% entre 2022 et 2023. Cette diminution est due à l'arrêt, en 2023, des frais de gardiennage du théâtre, dépense indispensable (154 000 €) en 2022 afin de protéger le site durant l'arrêt des travaux provoqué par l'incendie.



Outre les achats divers de fournitures techniques et administratives, les établissements culturels utilisent ces crédits pour des fournitures spécifiques telles que les livres, les partitions et divers matériaux.

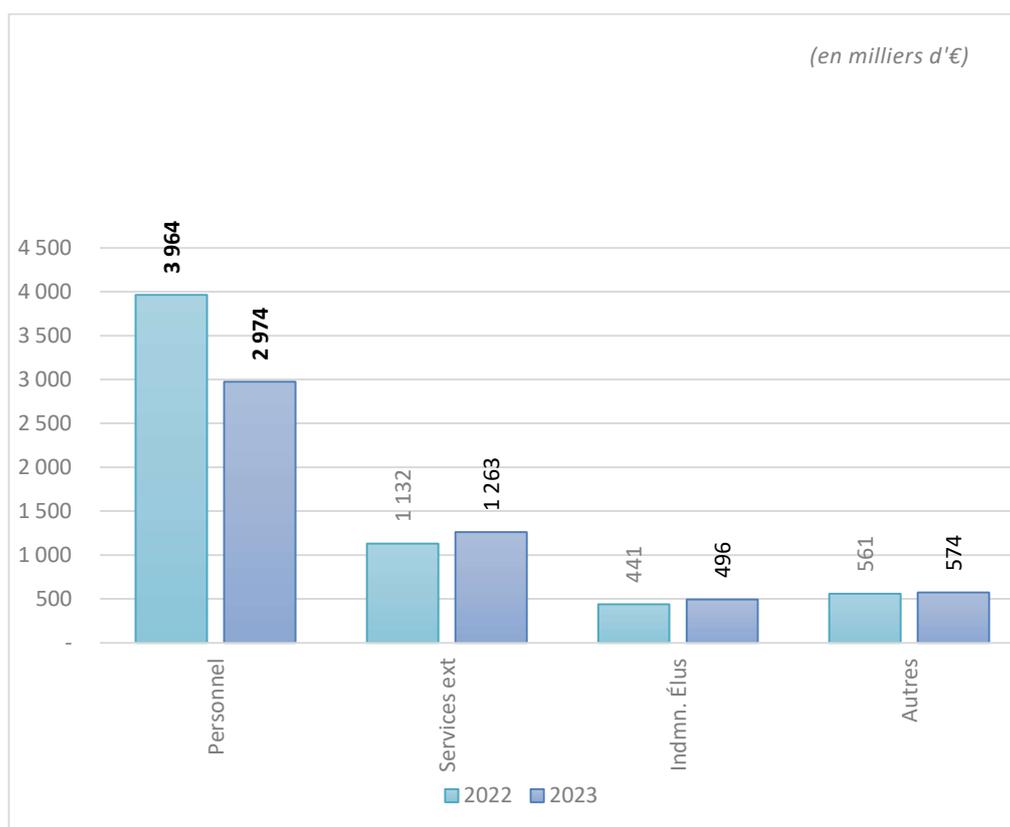
Les services extérieurs correspondent à l'entretien et la réparation du matériel et des bâtiments, ainsi que l'organisation des manifestations : prestations artistiques, expositions, concerts.

A titre d'information, les produits de services générés par les établissements culturels sont en augmentation de 6% et les subventions perçues de 54%, par rapport à 2022.

2.3.3. LA FONCTION 0 – SERVICES GENERAUX (5.3 M€)

Les moyens généraux regroupent toutes les dépenses des services dits « supports » (direction et administration générale, juridique, informatique, finances, communication...) ainsi que les frais d'assemblée (élus).

Les charges sont liées aux activités transversales de la collectivité (organisation des assemblées, assistance juridique, actions de communication...), au fonctionnement courant des services, à l'entretien et la maintenance du siège.

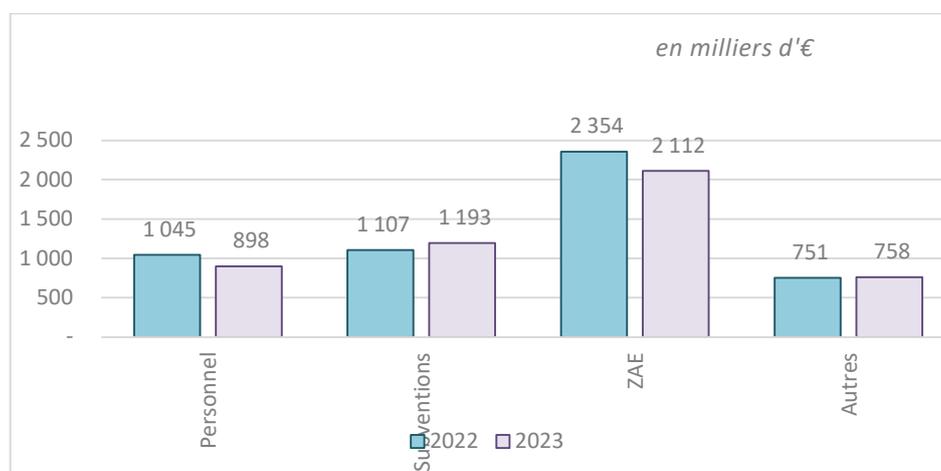


La variation des charges de personnel est due aux remboursements des charges de mutualisation. Comme pour les recettes vues au chapitre 70, elles étaient évaluées et rattachées depuis 2021. En 2023, les opérations réelles ont été passées et sont donc, comme les recettes, en diminution.

2.3.4. LA FONCTION 9 – ACTION ECONOMIQUE (5 M€)

Secteurs	2022	2023
Economie	4 623 472	4 248 465
Tourisme (hors taxe de séjour)	495 799	520 735
Commerce	56 134	76 720
Animation locale	80 783	116 157
TOTAL	5 256 188	4 962 076

Les dépenses sont en diminution de 6% (- 294 000 €). Ceci s'explique par la prise en charge en 2022 du déficit de clôture du budget annexe Pinçonlieu



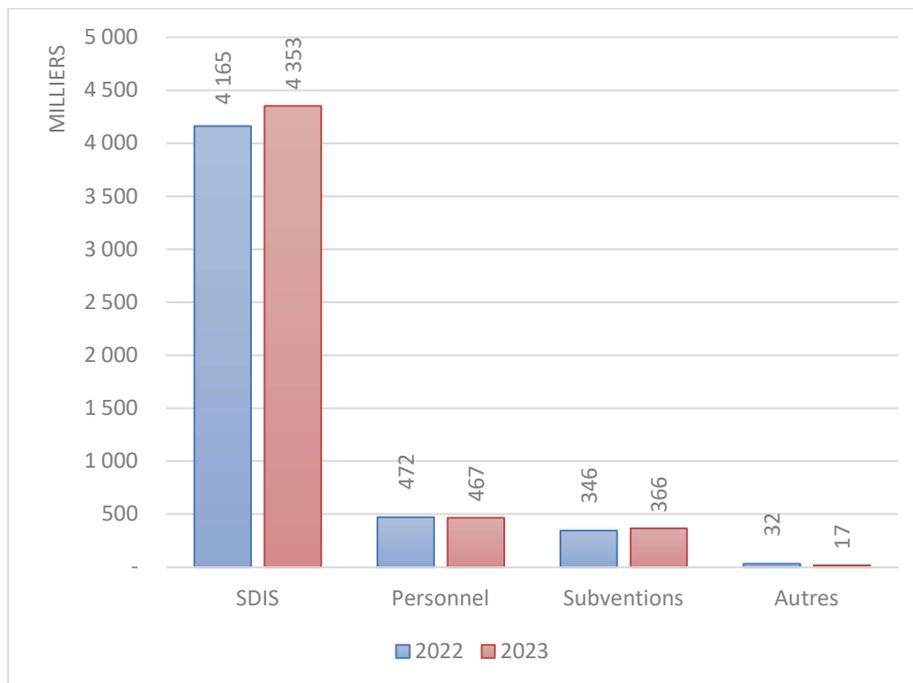
2.3.5. LA FONCTION 1 – SECURITE (5,2 M€)

La contribution au SDIS est en augmentation de 5% par rapport à 2022.

Les frais de personnel sont ceux du service prévention sécurité.

Les subventions sont celles du service prévention sécurité versées dans le cadre du contrat de ville et celles aux associations œuvrant à la prévention de la délinquance.

Les autres dépenses permettent l'organisation de diverses manifestations et colloques destinés à la prévention de la délinquance.

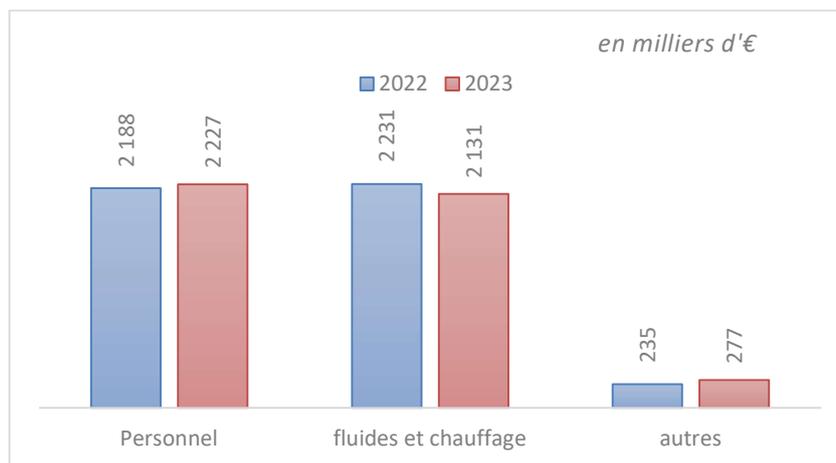


2.3.6. LA FONCTION 4 – SPORTS (4,6 M€)

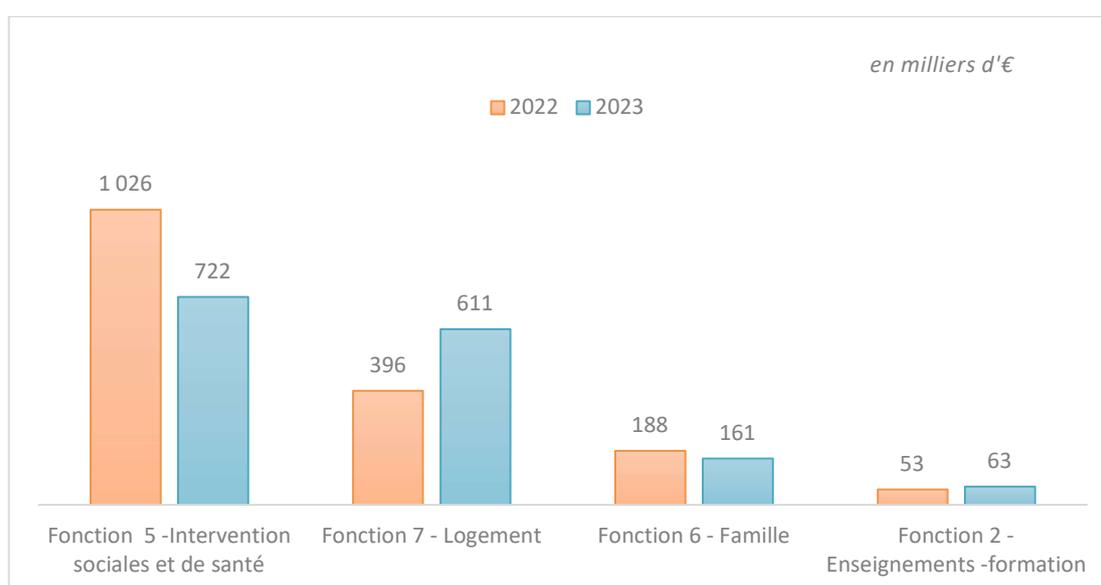
secteurs	2022	2023
Equipements aquatiques	3 957 424	3 716 556
Gymnases	584 451	374 200
Sports - autres dépenses	112 098	544 800
TOTAL	4 653 973	4 635 556

L'agglomération gère deux équipements aquatiques : l'Aquaspace à Beauvais et la piscine Jacques Trubert à Bresles.

Les frais des gymnases sont ceux des équipements d'Allonne, de Tillé, de Bailleul-sur-Thérain et de Bresles.



2.3.7. AUTRES FONCTIONS



La fonction 5 – Interventions sociales et de santé

- ▶ Subventions dans le cadre du contrat de ville pour 406 000 € ;
- ▶ Aires d'accueil des gens du voyage : 339 553 € ;
- ▶ Il n'y a plus de dépenses liées au COVID : diminution des dépenses de 283 000 €

La fonction 7 – Habitat dont les coûts sont principalement répartis entre les prestations de services (suivi/animation, plan partenarial gestion des demandes de logement social) les études VOC et POPAC et les frais de personnel du service habitat en augmentation de 35% par rapport à 2022 à la suite du recrutement de 2 postes.

La fonction 6 – Famille enregistre les dépenses des relais d'assistantes maternelles de Beauvais et Bresles.

3. La section d'investissement

3.1. Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		2022 CA	2023		
			Crédits ouverts	CA	Taux réel.
10	Dotations, Fonds divers	2 083 061	2 000 000	1 746 623	87%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 174 335	6 471 268	6 471 268	100%
13	Subventions d'investissement	3 194 848	6 015 842	2 448 381	41%
16	Emprunts et dettes	-	11 423 027	9 600 000	84%
165	Dépôts et cautionnement reçus	10 886	38 500	15 774	-
204	Subventions d'équipements	500 000	-	209 097	-
23	Immobilisations en cours	27 417	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	450 000	450 000	100%
45821621	Opérations pour compte de tiers	660 584	500 000	403 473	81%
S/total recettes réelles d'investissement :		7 651 131	26 898 637	21 344 617	79%
040	Opérations d'ordre de transfert	5 156 238	5 700 434	5 932 447	104%
041	Opération Patrimoniales	15 836	34 270	-	0%
S/total recettes ordre d'investissement :		5 172 073	5 734 704	5 932 447	103%
Total recettes d'investissement :		12 823 205	32 633 341	27 277 064	84%

3.1-1. LE CHAPITRE 10 – DOTATIONS, FONDS DIVERS (1,7 M€)

Il est constitué par le montant perçu au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

3.1.2. LE CHAPITRE 13 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (2,4 M€)

Les subventions d'investissement enregistrent une hausse de 2.45 M€ par rapport à 2022 et s'établissent à 6.01 M€. Elles permettent de financer 31% des investissements. Elles concernent principalement les projets suivants :

- ▶ **202206 – Requalification ZAC de Ther 1 M €** perçus de nos différents partenaires,
- ▶ **201527 - 966 000 €** perçus pour **le programme de rénovation urbaine**, dont 883 000 € de financement de l'Etat pour l'extension de la médiathèque Argentine
- ▶ **202112 – Piscine Trubert, 337 000€** , participation de l'Etat pour la rénovation de l'établissement

Ces recettes sont réalisées à hauteur de 41% compte tenu :

- ▶ **Du report des dépenses en 2024** comme le schéma directeur des eaux pluviales ou le PLUI
- ▶ **Des modalités de versement des subventions :**
 - Pour la ZAC de THER sur 8 928 490 euros de financement, 1 800 000 euros ont été versés en 2022 au commencement de l'opération et 1 090 527 en 2023 compte tenu de l'avancement des dépenses. Il reste à recouvrer courant 2024, 6 037 963 euros qui ne pourront être totalement perçus qu'à la réalisation complète et certifiée des travaux.
 - Pour le théâtre, ont été sollicités 80 % des financements avant 2023 (part maximale pouvant être versée avant la livraison de la structure). Il restera à percevoir en 2024, 2 431 881 euros auprès de l'ensemble des partenaires.

3.1.3. LE CHAPITRE 16 – EMPRUNTS ET DETTE (9,6 M€)

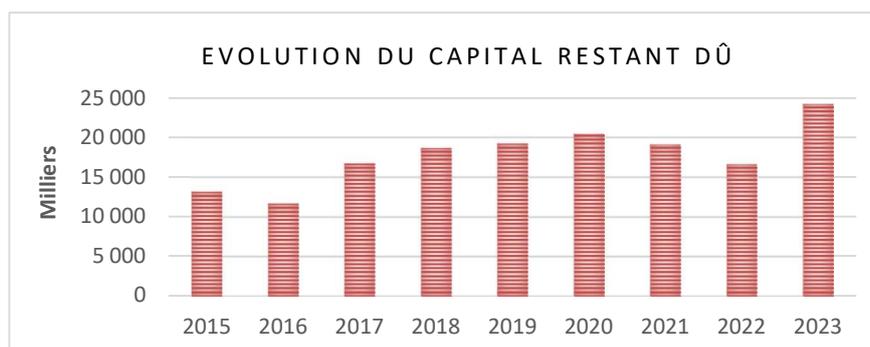
Au regard des investissements réalisés, il a été nécessaire de recourir en 2023 à un emprunt de 9,6 M€ qui permet de financer 50% des investissements.



L'encours de la dette atteint fin 2023, 24,28 M€.

47,12% de la dette du budget principal est à taux fixe avec un taux moyen de 1.04%. Le taux moyen des emprunts à taux variable est de 3,92%. La durée de vie moyenne est de 7 ans. La durée de vie résiduelle est de 13 ans et 9 mois.

Une analyse détaillée de la dette est proposée en partie IV.



3.1.4. LES AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT (659 K€)

Il s'agit de remboursements de dépenses d'investissement réalisées les années précédentes pour la ZAC Boulenger (209 k€) et de 450 k€ d'immobilisations financières.

3.1.5. LE CHAPITRE 45821621 – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (403 K€)

Par définition, ces opérations sont équilibrées à terme. Elles concernent ici la délégation, par l'Etat, des aides à la pierre qui consistent à collecter et reverser ces aides.

3.1.6. LE CHAPITRE 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT (5,9 M€)

Ce chapitre enregistre des recettes d'investissement dont on retrouve la contrepartie en section de fonctionnement. Il participe à l'autofinancement de la CAB - opérations d'ordre budgétaire. Il s'agit des dotations aux amortissements sur le patrimoine renouvelable de la collectivité.

3.2. Les dépenses d'investissement

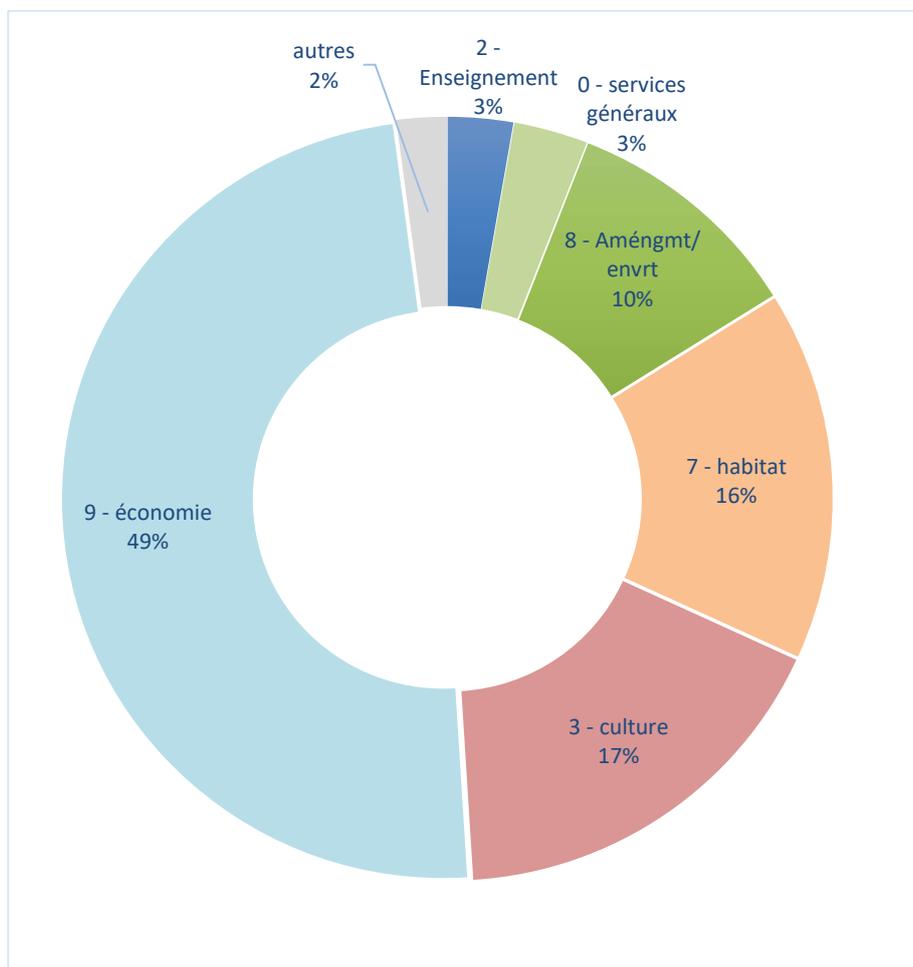
Dépenses d'investissement		2022 CA	2023		
			Crédits ouverts	CA	Taux réel.
204	Subventions d'équipements versées (hors opération M14)	5 204 549	150 000	-	0%
201403 à 202302	Dépenses d'équipement	12 343 494	27 823 162	19 289 997	69%
16	Emprunts et dettes assimilées	2 529 087	2 683 142	2 361 004	88%
45821621	Opérations pour compte de tiers	730 964	500 000	293 768	59%
26	Titres et participation	411 313	46 000	-	
27	Autres immobilisation financières	-	8 000	8 000	
<i>S/total dépenses réelles d'investissement :</i>		16 314 459	31 210 304	21 952 769	70%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 916 590	1 976 194	1 945 726	98%
041	Opération Patrimoniales	15 836	34 270	-	0%
Total dépenses d'investissement :		18 246 885	33 220 768	23 898 494	72%

3.2.1 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (HORS OPERATIONS M14 : 0€)

Ces subventions sont celles versées au budgets annexe déchets et mobilités /transports. Elles n'ont pas été nécessaires en 2023 compte tenu des résultats cumulés de ces budgets en investissement.

3.2.2. OPERATIONS D'EQUIPEMENT ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES : 19,2 M€

La répartition par domaine d'intervention (hors dépenses d'ordre et d'emprunt) de cette programmation annuelle est la suivante :



► **Le secteur économique : 9,4 M€** avec notamment,

- La requalification de la **ZAC de Ther** (opération 202206) pour **8,9 M€** ;
- Les travaux sur les **zones d'activités** et la voirie communautaire (opération 202121) pour **290 000 €** ;
- **L'acquisition du matériel d'animation** (opération 202123) avec **69 000 €** ;

► **La Culture : 3,1 M€** avec principalement :

- **Les travaux du Théâtre – opération 201403 (3 M €),**
- Les autres dépenses couvrent l'acquisition d'équipements et le gros entretien des établissements culturels.

▶ **L'habitat : 3 M€**

- 1,4 M€ pour les aides à l'amélioration de l'habitat (opération 201606)
- 1,6 M€ pour l'acquisition, auprès de l'EPFLO, du terrain situé 1 rue du pont Laverdure (opération 202208)

▶ **L'aménagement et services urbains, environnement : 1,9 M€** avec notamment :

- Les fonds de concours aux communes membres : 703 000 €
- Opération 201507 – Fonds de développement communautaire : 407 000 € ;
- Opération 202111 – Fonds de concours voirie : 265 500€.
- La concession d'aménagement ZAC Vallée du Thérain opération 201602 pour 450 000 € ;
- Le PLUI (opération 202003) : 182 000 €
- Les études du NPNRU (opération 201527) : 176 000 €
- Les eaux pluviales : opération 202110 travaux : 175 000 €.
- Le schéma directeur des eaux pluviales (opération 202005) : 85 000 €

▶ **Services généraux : 606 000 €** pour financer les travaux d'entretien du siège de l'agglomération (rue Desgroux) ainsi que les besoins généraux et récurrents tels que le matériel informatique, le mobilier de bureau et les logiciels métiers.

▶ **Le domaine sportif 168 K€** avec :

- 10 000 € pour les travaux sur la piscine Trubert,
- 153 700€ pour l'aquaspace
- 4 300€ pour les gymnases

▶ **L'enseignement 533 000 K€** versés à l'institut Lasalle : 100 000 € pour le financement d'un espace numérique (NumLab) et 433 000 € pour le solde du financement de la réhabilitation de la ferme et du logis historique.

► **Les autres domaines sont essentiellement les sports avec nos piscines et nos gymnases (359 000 €) et les dépenses dites « non ventilables » puisqu'elles concernent plusieurs domaines pour 47 000 €**

Le tableau ci-dessous indique les dix principales opérations d'équipement réalisées en 2023 :

OPERATIONS	2023
REQUALIFICATION ZAC DE THER	8 948 466
NOUVEAU PROJET THEATRE	2 950 458
ACQUISITIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES	1 567 124
AIDE A L'HABITAT	1 385 169
DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	548 128
ZAC VALLEE DU THERAIN	450 000
LASALLE 2015-2020	432 959
FONDS DE DEVELOPPEMENT COMMUNUATAIRE	407 035
Optimisation énergétique - chauffage	332 003
ZONE ACTIVITES ECONOMIQUES 2021-2026	289 066

3.2.3. LES DEPENSES FINANCIERES - CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 2,3 M€

Le chapitre 16 intègre essentiellement les échéances de **remboursement en capital**. Il représente 11 % du total des dépenses réelles d'investissement.

3.3. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

	Intitulé	Montant des AP	Crédits de paiement			
			CP réalisés au 31/12/2022	Crédits ouverts en 2023	Réalisés 2023	Restes à financer
201403	nouveau projet théâtre	35 700 000	19 571 417	4 700 000	2 950 458	13 178 125
201507	Fonds de développement communautaire 2015-2021	1 989 767	1 737 935	100 000	50 217	201 615
201507B	Fonds de développement communautaire 2021-2026	2 238 000	128 568	350 000	356 818	1 752 614
201525	UniLaSalle	2 250 000	1 817 041	432 959	432 959	0
201527	Programmes de rénovation urbaine	9 800 000	2 696 978	516 000	258 798	6 844 224
201602	Concession d'aménagement zac vallées du thérain	4 965 651	2 925 000	465 651	450 000	1 590 651
201606	Aides à l'habitat (2021-2026)	8 538 290	2 506 463	1 575 000	1 385 169	4 646 658
201907	Pole d'échange multimodal	4 662 400	147 600	150 000	60 200	4 454 600
202003	PLUi	870 000	180 871	400 000	181 725	507 404
202004	Innovation agricole	700 000	547 388	31 000		152 612
202005	Schéma directeur eaux pluviales	450 000	154 174	226 000	85 215	210 611
202110	Eaux pluviales programme pluriannuel 2021-2026	6 000 000	511 526	530 000	175 413	5 313 060
202111	Voirie fonds de concours 2021-2026	1 200 000	78 989	630 000	265 564	855 447
202115	SIG	918 512	0	186 000	91 453	827 059
202116	Immobilier d'entreprises	645 000	195 000	35 000	35 000	415 000
202121	Zones d'activités économiques	8 000 000	1 836 661	530 000	289 066	5 874 273
202125	Equipements de santé	400 000	67 281	50 000	0	332 719
202203	Optimisation énergétique CVC (chauffage/ventilation/climatisation)	1 800 000	325 297	756 570	332 003	1 142 700
202206	Requalification zac de Ther	13 200 000	1 139 815	10 900 000	8 948 466	3 111 719

3.4. La situation de la programmation pluriannuelle d'investissement

(PPI)

Montants présentés en milliers d'euros

Projet/programme/action	2023		PPI		solde
	budget 2023	CA 2023	PPI 2021-2026 voté	réalisé 2021-2023	
1-Prendre soin de l'Homme et de la Nature	4 121	2 689	37 351	9 984	27 367
1.1-Favoriser l'épanouissement, le bien-être et la citoyenneté	510	261	9 614	987	8 627
1.1.1 - promouvoir une politique inclusive	20	3	2 100	36	2 064
1.1.2- Entretien et rénover les équipements de proximité	434	256	7 089	778	6 311
1.1.3-Favoriser une offre de services de proximité	56	2	425	173	252
1.2-Conforter l'offre de logements sur le territoire	2 089	1 835	14 882	5 834	9 048
1.2.1- Soutenir la construction et la rénovation de logement	2 089	1 835	14 882	5 834	9 048
1.3-Préserver l'environnement	1 522	593	12 855	3 164	9 691
1.3.1- Encourager le bas carbone	757	332	3 224	1 749	1 475
1.3.2- Entretien durablement les espaces	10	0	62	6	56
1.3.3- Aménager durablement les réseaux d'eaux et d'assainissement	756	261	6 720	926	5 794
1.3.4-Encourager les initiatives et les comportements durables	-	-	2 850	484	2 366
2 - Prendre soin des communes et de la ruralité	3 514	2 788	15 518	3 930	11 588
2.1-Mettre en valeur le territoire	3 514	2 788	11 743	3 930	7 813
2.1.1- Aménager le territoire	1 500	985	4 229	1 472	2 757
2.1.2-Aménager l'espace urbain	2 013	1 803	7 513	2 457	5 056
2.2-Promouvoir de nouvelles mobilités	-	-	3 775	-	3 775
2.2.1-Aménager et animer le territoire	-	-	3 775	-	3 775
3-Conforter l'attractivité de notre territoire	18 599	13 108	39 160	19 678	19 482
3.1-Assurer un développement harmonieux du territoire	834	198	1 743	314	1 429
3.1.1-reconcilier économie et écologie	31	-	70	39	31
3.1.2-Promouvoir l'éco-tourisme	389	51	788	93	696
3.1.3- Encourager le dynamisme de l'agglomération	414	147	885	183	702
3.2-Affirmer l'identité du territoire	5 346	3 103	13 709	4 718	8 991
3.2.1- promouvoir les équipements rayonnants	5 346	3 103	13 709	4 718	8 991
3.3-Promouvoir un développement économique clé des transitions et de la résilience territoriale	12 419	9 806	23 707	14 645	9 062
3.3.1- promouvoir et développer un enseignement supérieur de qualité et une offre de formation diversifiée	954	534	3 115	2 201	914
3.3.2- Accompagner la création d'emploi par la requalification des locaux et zones d'activité	11 465	9 273	20 592	12 444	8 148
4-Promouvoir une administration durable	1 581	611	6 670	1 532	5 137
4.1-Garantir la santé des agents et leur sécurité au travail	48	21	262	58	204
4.1.1- développer une politique de prévention	-	2	44	7	37
4.1.2- Garantir la sécurité pour tous	48	19	218	51	167
4.2-Contribuer à la préservation de l'environnement	223	89	1 040	329	710
4.2.1- renouvellement des matériels	223	89	1 040	329	710
4.3-Améliorer la qualité de vie au travail	1 210	501	4 877	1 144	3 733
4.3.1- aménager les espaces de travail	327	34	1 737	183	1 554
4.3.2-Développer de nouvelles technologies	878	464	3 115	956	2 159
4.3.3- Encourager les mobilités douces	4	3	25	5	20
4.4-Dépenses imprévues	100	-	490	-	490
4.4.1-Provisions pour imprévus	100	-	490	-	490

II. LES AUTRES SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS ERIGES EN BUDGET ANNEXE

1. Le budget annexe Déchets

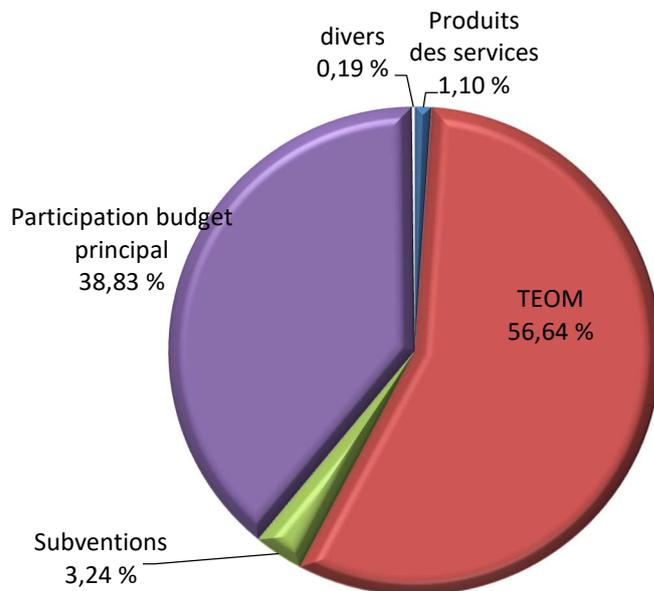
	Résultats au 31/12/2022	Résultat d'exécution 2023	Résultats au 31/12/2023(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	432 502,79	338 649,90	771 153		771 153
Investissement	470 368,06	171 865,36	642 233	-197 152	445 081
Total	902 870,85	510 515,26	1 413 386	-197 152	1 216 234

1.1. Les recettes (fonctionnement et investissement)

Chapitres		2022	2023		
		CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.
013	Atténuations de charges	8 576	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	150 407	150 000	146 949	98%
73	TEOM	7 165 612	7 647 816	7 581 973	99%
74	Dotations, subventions et participations	503 981	250 000	433 697	173%
75	Autres produits de gestion courante	-	-	1	-
76	Produits financiers	0	-	2	-
77	Produits exceptionnels	4 406 065	5 198 025	5 198 545	100%
10	Dotations, Fonds divers	15 992	100 000	25 530	26%
13	Subventions d'investissement	292 500	-	-	-
<i>S/total recettes réelles :</i>		12 543 134	13 345 841	13 386 697	100%
042	Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section		8 505	-	0%
040	Investissement Opérations d'ordre de transfert	280 143	401 618	401 204	100%
Total recettes :		12 823 277	13 755 964	13 787 901	100%

Les recettes totales (fonctionnement et investissement) sont réalisées à 100% et augmentent de 8% par rapport à 2022 (+ 964 000 €).

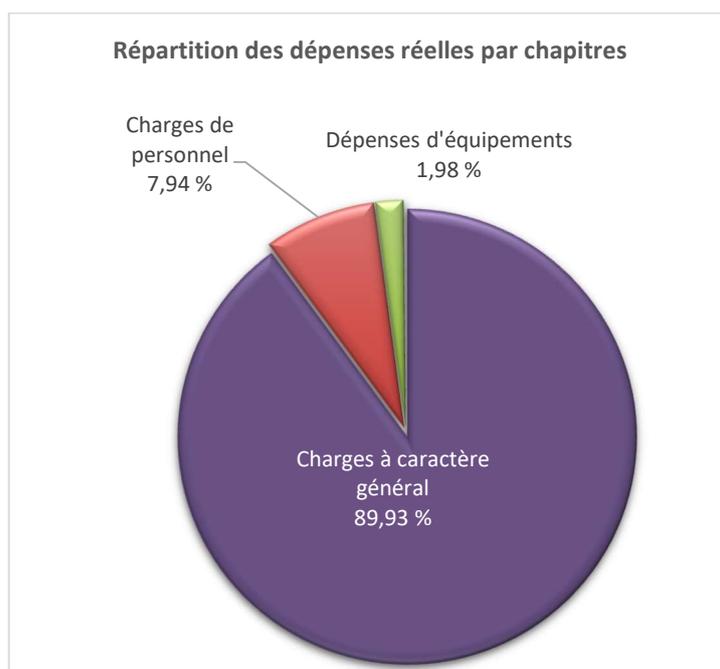
Répartition des recettes réelles



- ▶ Avec plus de 56% la **TEOM** est la principale recette de ce budget. Elle est en augmentation de 6% par rapport à 2022 (+ 416 000€)
- ▶ Les subventions perçues surtout via le SMDO sont elles en diminution de 14% (-70 000 €) mais sont supérieures aux prévisions (173%). Les versements du SMDO interviennent selon un calendrier que nous ne maîtrisons pas et sur des dépenses réalisées un , voire deux ans plus tôt
- ▶ Les produits des services sont ceux des déchetteries et de la recyclerie et atteignent 147 000 € en légère diminution (-2%)
- ▶ Ces recettes ne sont pas suffisantes pour financer ce budget, et en particulier les augmentations des dépenses et charges de personnel. Ainsi, la **subvention du budget principal** atteint près de 5.2 M€ en 2023, soit une hausse de 18% et + 792 000 € par rapport à 2022. Elle représente une part importante de ce budget (39%)

1.2. Les dépenses (fonctionnement et investissement)

Chapitres		2022	2023		
		CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.
011	Charges à caractère général	10 586 103	12 218 931	11 579 786	95%
012	Charges de personnel	921 067	1 040 988	1 022 795	98%
65	Autres charges de gestion courante	14 826	25 312	18 731	74%
20 à 23	Dépenses d'équipement	118 267	664 235	254 868	38%
<i>S/total dépenses réelles :</i>		11 640 263	13 949 466	12 876 180	92%
042	Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	280 143	401 618	401 204	100%
040	Investissement Opérations d'ordre de transfert		8 505		0%
Total dépenses :		11 920 406	14 359 589	13 277 384	92%



- ▶ Avec près de 90% les **charges à caractère général** constituent la quasi-totalité des dépenses. Elles couvrent toutes les prestations et les achats liés à la collecte et au traitement des déchets. Elles atteignent un montant de 11,6 M€. Elles sont en augmentation de 9% (+ 1M€)
- ▶ Les **frais de personnel** sont en augmentation de 11% (+ 102 000 €)
- ▶ Les **dépenses d'équipement** correspondent aux acquisitions de bacs et aux travaux sur les déchetteriers et points d'apport volontaires pour un montant de 255 000 € .

2. Les budgets annexes de zone

Ces budgets couvrent les zones d'activités en cours de travaux et de commercialisation et sont dits de « stocks ». Cette comptabilité conduit en fonctionnement à un équilibre budgétaire par des opérations d'ordre « de stocks ». Seules vous sont présentées les opérations réelles.

Ces budgets vous sont présentés sous la forme d'un bilan prévisionnel de zone. Le résultat de clôture estime le déficit qui sera à financer par le budget principal.

2.1. La zone du haut ville (les larris)

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2022		-703 381
<u>2023</u>		
travaux de revêtement	65 127	
Espaces verts et propreté	110 081	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	22 698	1 567
Résultat de clôture au 31/12/2023		-899 721
<u>2024</u>		
travaux de revêtement	100 000	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	195 900	
cessions parcelles		464 266
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2024		-731 355
<u>2025</u>		
travaux de revêtement	20 000	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	110 000	
Remb. avance budget principal	2 050 000	
cessions parcelles		880 000
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2023		-2 031 355

2.2. La zone de Beauvais Tillé – NOVAPARC

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2022		-40 517
<u>2023</u>		
divers travaux	431 306	
Aménagement (Fouilles+ redevance)		
etudes, fouilles, ,,,	34 536	
Eclairage public	41 024	
Dépenses diverses	32 828	

Remboursement emprunt	211 797	
Intérêts emprunts	83 366	
Acquisitions et cessions de terrains	2 034 905	
Versements avances du budget principal		
Résultat de clôture au 31/12/2023		-2 910 278
<u>2024</u>		
divers travaux	180 000	
Aménagement (Fouilles+ redevance)		
études de sols, fouilles, ,,,	1 119 500	
Eclairage public	13 600	
Dépenses diverses	24 000	
Remboursement emprunt	222 587	
Intérêts emprunts	93 543	
Acquisitions et cessions de terrains	2 050 000	435 680
Versements avances du budget principal		
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2024		-6 177 828
<u>2025 à 2038 :</u>		
Acquisitions et cessions de terrains		18 888 280
Travaux aménagements	26 385 913	
Etudes		
Frais divers (archéo, intérêt emprunt, taxes foncières, éclairage public, ...)	8 339 804	
Convention participation terrains hors maîtrise foncière CAB		1 514 038
Remboursement avances du budget principal +remboursement emprunt	7 560 472	
Résultat de clôture au 31/12/2038 (déficit prévisionnel) (1)		-28 061 700

(1) tableau élaboré à partir des éléments du dossier de réalisation de la ZAC validé par le conseil communautaire du 29 septembre 2017

2.2. La zone d'activités technologiques -AGROPARC

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2022		-579 176
<u>2023</u>		
divers travaux		
frais de fonctionnement	6 662	0
cessions parcelles		
Résultatde clôture au 31/12/2023		-585 838
<u>2024</u>		
Divers travaux		
Frais de fonctionnement	15 400	5
Cessions parcelles		
Résultat de prévisionnel de clôture au 31/12/2024		-601 233
2025 - 2026		
Divers travaux	142 767	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	20 000	
Cessions parcelles		870 000
Résultat de clôture au 31/12/2025		106 000

2.3. La zone Saint Mathurin

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2022		-1 387 577
<u>2023</u>		
Travaux (1)	0	
Etudes, fouilles	80 309	
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP,...)		1 130
Terrains	1 200	
Emprunts		
Résultat de clôture au 31/12/2023		-1 467 956
<u>2024</u>		
Travaux (1)	1 800 000	
Etudes, fouilles	27 000	
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP,...)		
Terrains		2 886 912
Emprunts		
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2023		-408 044
<u>2025 à 2027</u>		
Travaux (1)	947 972	
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP)	187 082	
cessions parcelles		964 188
Résultat de clôture au 31/12/2027 (déficit prévisionnel)		-578 909

(1) tableau élaboré à partir des éléments du dossier de réalisation de la ZAC validé par le conseil communautaire du 8 décembre 2016

2.5. Les zones d'activités transférées

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2022		-1 065 847
<u>2023</u>		
Travaux	492 249	
Frais divers		
ventes de parcelles		200 440
Résultat de clôture au 31/12/2023		-1 357 656
<u>2024</u>		
Travaux	80 000	
Frais divers	20 000	
ventes de parcelles		1 217 265
Résultat de clôture prévisionnel au 31/12/2024		-240 391
<u>2025</u>		
Travaux	10 000	
Frais divers	5 000	
ventes de parcelles		0
Résultat de clôture prévisionnel au 31/12/2025		-255 391

III. LES SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

1. Le budget annexe assainissement

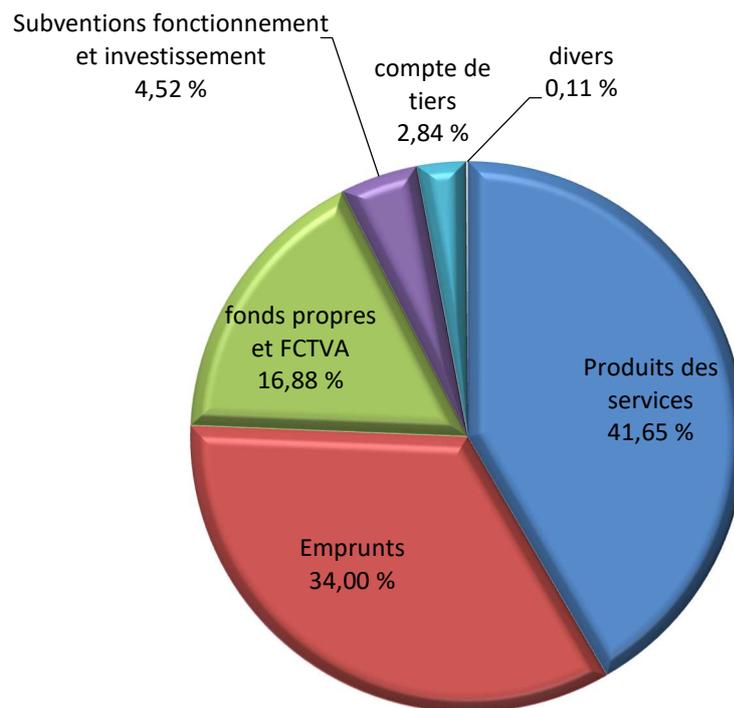
1.1. Les résultats du budget annexe assainissement

Section	Résultats au 31/12/2022	Résultat d'exécution 2023	Résultats au 31/12/2023(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	2 935 122	792 378	3 727 500		3 727 500
Investissement	-1 768 274	3 887 408	2 119 134	-1 280 388	838 746
Total :	1 166 848	4 679 785	5 846 634	-1 280 388	4 566 246

1.2. Les recettes (Fonctionnement et investissement)

Chapitre	2022 CA	2023		
		Crédits ouverts	CA	Taux réal.
013 Atténuations de charges	16 632	-	17 395,22	-
70 Produits des services, du domaine et ventes ...	6 192 714	6 755 210	6 585 118,24	97%
74 Dotations, subventions et participations	193 996	322 500	582 103,69	180%
75 Autres produits de gestion courante	898	7 100	1,37	0%
77 Produits exceptionnels	114 295	125 000	-	0%
10 Dotations, Fonds divers	2 341 649	2 668 578	2 668 578,21	100%
13 Subventions d'investissement	185 822	934 000	133 091,76	14%
16 Emprunt et dette	44 319	5 054 126	5 375 755,00	106%
27 Autres immobilisations financières	215 021	266 982	-	0%
45 opérations pour comptes de tiers	45 054	333 000	449 822,00	135%
<i>S/total recettes réelles :</i>	<i>9 350 401</i>	<i>16 466 496</i>	<i>15 811 865,49</i>	<i>96%</i>
042 Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	382 492	384 792	384 703,60	100%
041 Opérations patrimoniales	215 021	462 970	-	0%
040 Investissement Opérations d'ordre de transfert	1 625 940	1 653 716	1 624 840,26	98%
Total recettes :	11 573 853	18 967 974	17 821 409,35	94%

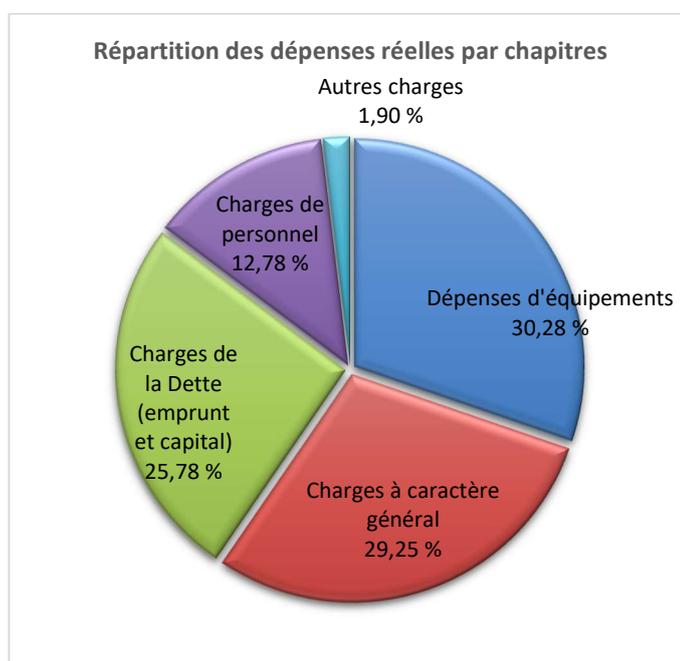
Répartition des recettes réelles



- ▶ Près de 42% des recettes proviennent des produits des services avec :
 - la redevance assainissement qui atteint en 2023 5,9M€ contre 5,6 M€ en 2022. Réalisée à hauteur 101 % par rapport aux prévisions budgétaires, elle est en augmentation de 4% (+ 217 000 €) si l'on compare à 2022
 - Les diverses autres recettes sont celles, notamment des participations des constructeurs et le remboursement des branchements.
- ▶ La deuxième ressource de ce budget en 2023 est le recours à l'emprunt pour 5 375 755 € en 2023. Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt sur ce budget en 2022 .
- ▶ Les fonds propres sont constitués par l'affectation des résultats de 2022 tel qu'elle a été décidée lors du vote du compte administratif 2022.
- ▶ Les subventions viennent surtout de la prime épuration versée par l'Ademe au titre de l'activité 2021 pour un montant de 576 000 €
- ▶ Les comptes de tiers sont des travaux réalisés pour des tiers, à terme équilibrés.

1.3. Les dépenses (Fonctionnement et investissement)

Chapitres	2022	2023		
	CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.
011 Charges à caractère général	2 482 167	4 058 509	3 255 939	80%
012 Charges de personnel	1 329 525	1 498 418	1 423 056	95%
65 Autres charges de gestion courante	5 489	17 117	17 107	100%
66 Charges financières	532 331	483 760	437 601	90%
67 Charges Exceptionnelles	20 202	190 000	6 864	4%
68 Provisions	4 380	11 537	11 537	100%
16 Emprunt et dette	2 496 413	2 432 500	2 432 274	100%
20 à 23 Dépenses d'équipement	2 554 637	7 580 598	3 371 209	44%
45 opérations pour comptes de tiers	289 759	333 000	176 493	53%
<i>S/total dépenses réelles :</i>	<i>9 714 903</i>	<i>16 605 439</i>	<i>11 132 080</i>	<i>67%</i>
042 Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	1 625 940	1 653 716	1 624 840	98%
041 Opérations patrimoniales	215 021	462 970	-	
040 Investissement Opérations d'ordre de transfert	382 492	384 792	384 704	100%
Total dépenses :	11 938 356	19 106 917	13 141 624	69%



- ▶ La plus grosse part des dépenses (30%) avec près de 3,4 M€ est consacrée aux dépenses d'équipements :
 - 2 M€ pour la construction de la STEP de la Neuville en Héz
 - 447 000 € pour les travaux sur les branchements

- 422 000 € pour les travaux sur les réseaux
- 205 000 € pour les travaux sur les stations d'épuration.
- ▶ Les charges à caractère général, avec 3,3 M€ et une augmentation de 31% (+ 774 000 €) constituent le deuxième poste de dépenses. Une augmentation importante (+ 66% et + 565 000 €) est constatée sur les fluides. Il est difficile de réaliser des économies d'énergie sur les STEP comme nous l'avons pu le faire sur les équipements du budget principal. Le montant total atteint pour 2023 1,4 M€. Les autres dépenses de ce chapitre sont celles nécessaires au bon fonctionnement du service (produits de traitement, fournitures, ...).
- ▶ Les charges de la dette ont un poids important sur ce budget avec 26% (2,9 M€). Notons que ces dépenses diminuent de 5% (- 159 000 €)
- ▶ Les charges de personnel, avec 13% sont en augmentation de 94 000 € (+7%)

1.4. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé		Montant des AP	Crédits de paiement			
			CP réalisés au 31/12/2022	Crédits ouverts en 2023	Réalisés 2023	Restes à financer
A20201	STEP la Neuville en Hez	4 778 000,00	748 495,60	2 527 000,00	2 040 005,93	1 989 498,47

1.5. La dette

Le recours à l'emprunt a été de 5 375 755 € sur 2023. Son évolution est précisée dans le graphique ci-après :



L'encours de l'emprunt est de 23,6 M€ au 31/12/2023.

La durée de vie moyenne des emprunts est de 5 ans et 8 mois. La durée de vie résiduelle sur ce budget est de 10 ans et 9 mois.

2. Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Section	Résultats au 31/12/2022	Résultat d'exécution 2023	Résultats au 31/12/2023(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
fonctionnement	5 803	-7 116	-1 313		-1 313
investissement	72 317	0	72 317	0	72 317
total	78 120	-7 116	71 004	0	71 004

Les recettes de fonctionnement de ce budget totalisent 55 700 € provenant essentiellement de la redevance d'assainissement non collectif. Les dépenses totalisent 63 000€ et financent les frais de personnel et de maintenance de la station. Il n'y a pas eu de besoin en investissement en 2023.

3. Le budget annexe eau potable

3.1. Les résultats du budget annexe eau potable

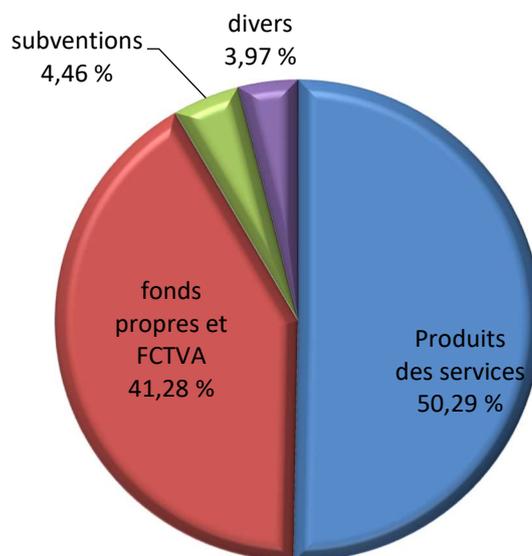
	Résultats au 31/12/2022	Résultat d'exécution 2023	Résultats au 31/12/2023(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	1 205 051	-49 484	1 155 568		1 155 568
Investissement	-225 034	937 078	712 044	-151 531	560 513
Total	980 018	887 594	1 867 612	-151 531	1 716 081

3.2. Les recettes (Fonctionnement et Investissement)

Chapitres	2022 CA	2023		
		Crédits ouverts	CA	Taux réal.
70 Produits des services, du domaine et ventes ...	1 381 005	1 323 720	1 331 402	101%

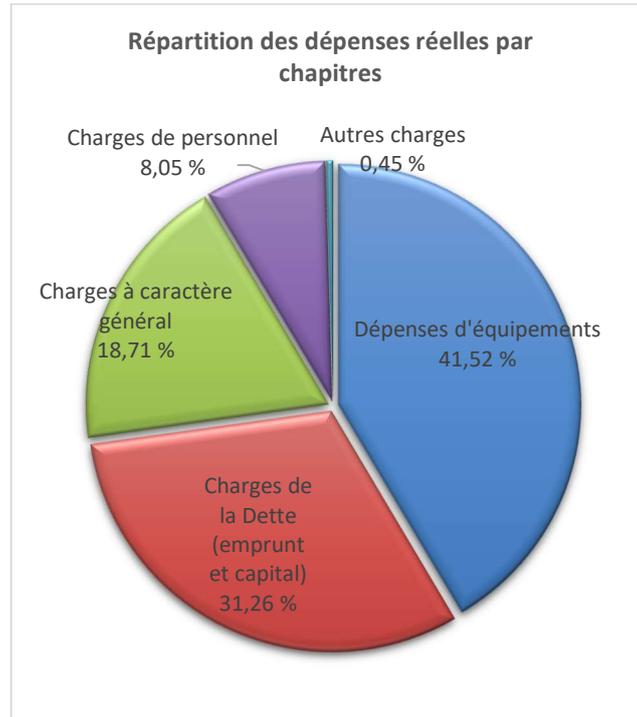
75	Autres produits de gestion courante	1 125	30 000	105 138	350%
77	Produits exceptionnels	2 429	-	98	-
10	Dotations, Fonds divers	384 321	1 013 328	1 092 810	108%
13	Subventions d'investissement	46 812	2 708 000	118 039	4%
16	Emprunt et dette	-	2 512 732	-	0%
27	Autres immobilisations financières	140 508	-	-	-
45	opérations pour comptes de tiers	-	6 300	-	0%
<i>S/total recettes réelles :</i>		<i>1 956 301</i>	<i>7 594 080</i>	<i>2 647 487</i>	<i>35%</i>
042	Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	7 092	182 092	121 518	67%
040	Investissement Opérations d'ordre de transfert	508 697	1 114 503	1 049 736	94%
041	Opérations patrimoniales	140 508	252 440	22 679	
Total recettes :		2 612 598	9 143 115	3 841 420	42%

Répartition des recettes réelles



- ▶ La moitié des recettes provient des produits des services avec le produit de la vente d'eau aux abonnés pour 1,3M€ :
- ▶ Les fonds propres sont constitués par l'affectation des résultats de 2022 conformément au vote du compte administratif 2022.
- ▶ Les subventions sont celles de l'agence de l'eau sur les travaux
- ▶ Les produits divers et notamment le chapitre 75 concernent la location du toit du château d'eau d'Argentine pour des stations radioélectriques

3.3. Les dépenses (Fonctionnement et Investissement)



- ▶ La plus grosse part des dépenses (42%) avec près de 731 000 € est consacrées aux dépenses d'équipements :
 - 600 000 € pour le renouvellement et l'amélioration de l'existant.
 - 108 000 € pour les travaux de protection et de sécurité
 - 23 000 € pour le matériel de transports
- ▶ Les charges de la dette sont le deuxième poste de dépenses sur ce budget avec 31% (550 000€). Notons que ces dépenses diminuent de 2% par rapport à 2022
- ▶ Les charges à caractère général sont en augmentation de 153 % (+ 200 000 €) et atteignent un total de 329 000 €. Cette évolution est due à la mise en place d'un traitement en urgence à l'usine de Litz à la suite du dépassement des valeurs des normes de pesticides
- ▶ Les charges de personnel sont en augmentation de 51 000 € (+56%)

4. Le budget annexe Mobilités et transports

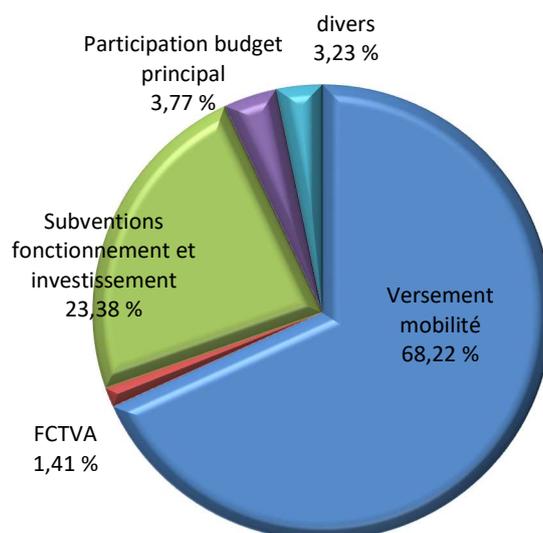
4.1. Les résultats du budget annexe Mobilités et transports

	Résultats au 31/12/2022	Résultat d'exécution 2023	Résultats au 31/12/2023(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	1 264 922	713 850	1 978 772		1 978 772
Investissement	1 823 687	-238 832	1 584 854	-11 930	1 572 925
Total	3 088 609	475 017	3 563 627	-11 930	3 551 697

4.2. Les recettes (Fonctionnement et Investissement)

Chapitre	2022 CA	2023		
		Crédits ouverts	CA	Taux réal.
013 Atténuations de charges	200	-	-	-
70 Produits des services, du domaine et ventes ...	47 177	80 000	19 417	24%
73 versement mobilités	7 905 080	7 995 972	9 414 509	118%
74 Dotations, subventions et participations	2 034 947	2 802 481	2 849 284	102%
75 Autres produits de gestion courante	148 747	320 260	134 722	42%
77 Produits exceptionnels	122 709	562 854	811 044	144%
78 Reprise provision	787			-
10 Dotations, Fonds divers	180 187	100 000	194 285	194%
13 Subventions d'investissement	167 851	684 199	376 800	55%
27 Autres immobilisations financières	116 130	-	-	-
<i>S/total recettes réelles :</i>	<i>10 723 815</i>	<i>12 545 766</i>	<i>13 800 061</i>	<i>110%</i>
042 Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	337 795	445 943	445 871	100%
040 Investissement Opérations d'ordre de transfert	1 158 271	1 131 111	1 127 718	100%
041 Opérations patrimoniales	123 106	-	-	-
Total recettes :	12 342 986	14 122 820	15 373 650	109%

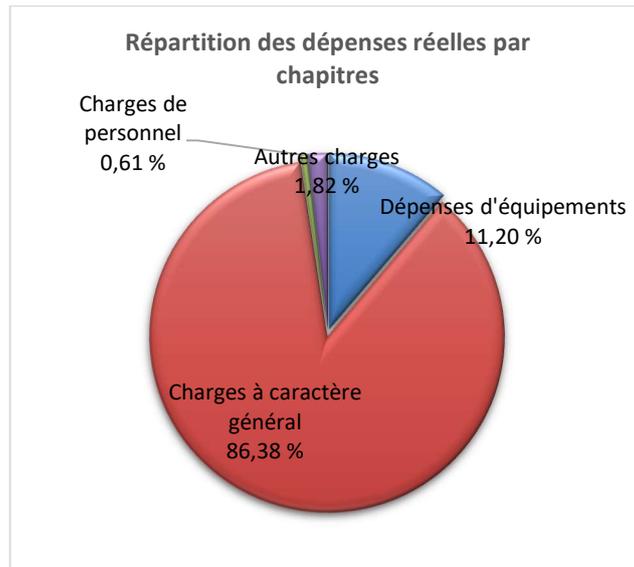
Répartition des recettes réelles



- ▶ Près de 70% des recettes proviennent du versement mobilité qui est en augmentation de 1,5 M€ soit + 19%.
- ▶ Les subventions d'investissement et de fonctionnement sont la deuxième recette de ce budget avec 23%. Elles proviennent essentiellement de l'Etat et du SMTCO
- ▶ La participation du budget principal couvre près de 4% du budget

4.3. Les dépenses (Fonctionnement et Investissement)

Chapitre	2022 CA	2023		
		Crédits ouverts	CA	Taux réal.
011 Charges à caractère général	10 149 881	11 863 195	11 509 552	97%
012 Charges de personnel	109 115	157 688	81 300	52%
014 Atténuation de produits	24 571	125 000	112 000	
65 Autres charges de gestion courante	103 597	175 438	130 427	74%
67 Charges Exceptionnelles	-	20 000	-	
20 à 23 Dépenses d'équipement	210 692	2 164 581	1 491 765	69%
<i>S/total dépenses réelles :</i>	<i>10 597 855</i>	<i>14 505 903</i>	13 325 043	92%
042 Fonctionnement Opérations d'ordre de transfert entre section	1 158 271	1 131 111	1 127 718	100%
041 Opérations patrimoniales	337 795	445 943	445 871,00	100%
040 Investissement Opérations d'ordre de transfert	123 106	100 000		0%
Total dépenses :	12 217 027	16 182 957	14 898 632	92%



- ▶ La plus importante part des dépenses concerne les charges à caractère général. Parmi ces dernières, 10 M€ sont fléchés sur la CSP en augmentation de 6%.
- ▶ Les dépenses d'équipement constituent le deuxième poste avec 11%. 2 bus électriques ont été acquis pour 1,2 M€.
- ▶ Les autres charges sont celles nécessaires au fonctionnement régulier du service
- ▶ Les frais de personnel représentent une charge minime de ce budget avec 0.61%

4.4. La situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des AP	Crédits de paiement			
		CP réalisés au 31/12/2022	Crédits ouverts en 2023	Réalisés 2023	Restes à financer
T202201 Acquisition de bus	9 000 000,00	1 296,00	842 000,00	1 178 051,40	6 978 652,60
T202202 PLUi - plan de déplacement	350 000,00	59 904,00	128 568,00	60 870,00	100 658,00
T202203 Travaux d'aménagement Trans'oise	1 320 000,00	0,00	168 000,00	3 704,40	1 148 295,60

5. La station gaz naturel pour véhicules (GNV)

	Résultats au 31/12/2022	Résultat d'exécution 2023	Résultats au 31/12/2023(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	704 728	-77 760	626 968		626 968
Investissement	89 709	409	90 118	-18 105	72 013
Total	794 437	-77 351	717 086	-18 105	698 981

Ce budget couvre, en dépenses de fonctionnement, l'achat de gaz, les frais de fonctionnement de la station et la rémunération de l'exploitant pour un montant total de 627 000 €. La vente de gaz en recettes atteint en 2023 550 000 €.

Les autres crédits couvrent des opérations d'ordre comptables.

IV. RAPPORT SUR LA GESTION DE LA DETTE 2023

1. La dette globale

Tous budgets confondus, l'encours de dette était de 54 679 742,35 € au 31/12/2023 contre 44 717 485,92 € au 31/12/2022, soit une hausse de 22,3%.

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
54 679 742.35 €	2,66 %	11 ans	5 ans et 11 mois	103

	2023	2022	Ecart en €	Ecart en %
Budget principal	24 277 665.46 €	16 576 695.99 €	7 700 969.47 €	46.5 %
BA Assainissement	24 038 168.83 €	21 094 687.48 €	2 943 481.35 €	14.0%
BA Eau potable	4 469 052.03 €	4 939 449.80 €	- 470 397,77 €	-9.5%
BA ZAC du Haut Villé	2 050 000.00 €	2 050 000.00 €	0.00 €	0.0%
BA zone de Beauvais Tillé	7 994 856.03 €	8 206 652.65 €	- 211 796.62 €	-2.6%
Avances du budget principal aux budgets annexes *	- 8 150 000.00 €	- 8 150 000.00 €	- 8150 000.00 €	0.0%
Total	54 679 742.35 €	44 717 485.92 €	9 962 256.43 €	22.3%

* Pour la dette globale, neutralisation des flux réciproques, avec avances du budget principal aux budgets annexes :

- ZAC du Haut Villé..... 2 050 000 €
- Zone de Beauvais Tillé 6 100 000 €

2. La dette du Budget principal

La CAB a contracté 2 emprunts en 2023 pour financer les opérations suivantes :

- ▶ Construction du nouveau théâtre : 8,1 M€ auprès de la Caisse des dépôts et Consignations (Banque des Territoire)
- ▶ Investissements divers : 1,5 M€ auprès de la Caisse d'Épargne

Par ailleurs, un contrat d'emprunt de 400 K€ a été souscrit en décembre 2023 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la restructuration de la médiathèque Argentine, avec un versement des fonds intervenu au 1er février 2024.

Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Encours de dette	24 277 665.46 €	16 576 695.99 €	↗
taux moyen hors swap	2.56 %	1.41 %	→
durée résiduelle moyenne	13.78 ans	10.90 ans	↗
durée de vie moyenne	7.06 ans	5.63 ans	↗

3. La dette des budgets annexes

3.1. Assainissement

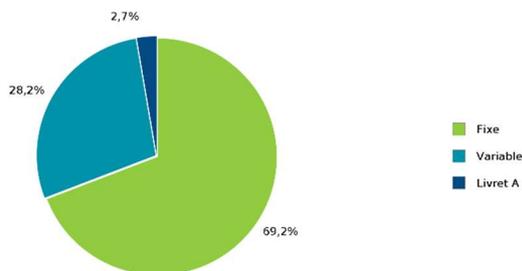
La CAB a contracté 2 emprunts en 2023 pour le budget annexe assainissement :

- ▶ 3 M€ auprès du Crédit Agricole
- ▶ 2 M€ auprès du Crédit Coopératif.

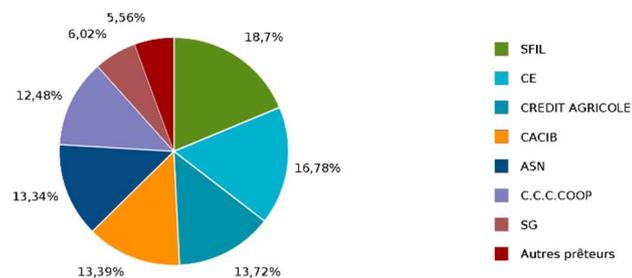
Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Encours de dette	24 038 168.83 €	21 094 687.48 €	↗
taux moyen hors swap	2.76 %	2.06 %	→
durée résiduelle moyenne	10.95 ans	10.37 ans	↗
durée de vie moyenne	5.81 ans	5.58 ans	↗

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	16 623 468.87 €	69,15 %	1,86 %
Variable	6 770 116.53 €	28,16 %	4,87 %
Livret A	644 583.43 €	2,68 %	3,75 %
Ensemble des risques	24 038 168.83 €	100,00 %	2,76 %

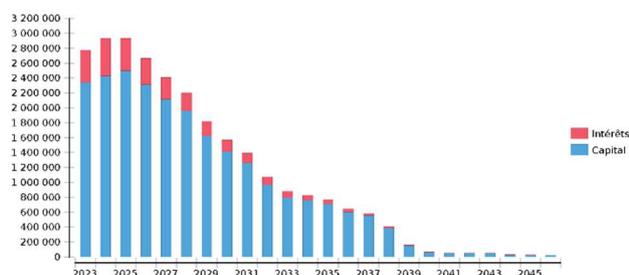
Structure de la dette



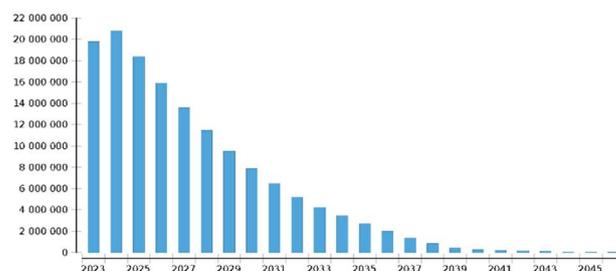
Répartition de la dette entre établissements prêteurs



Flux de remboursement



Évolution du capital restant dû

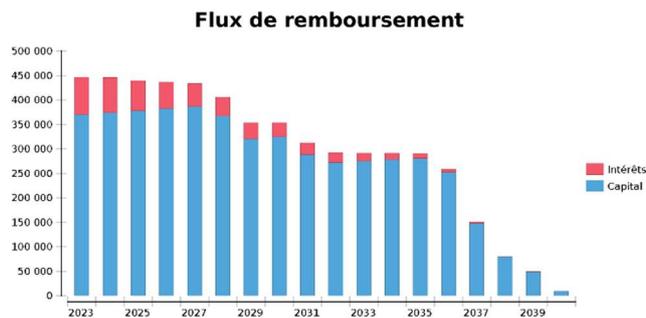


3.2. Eau potable

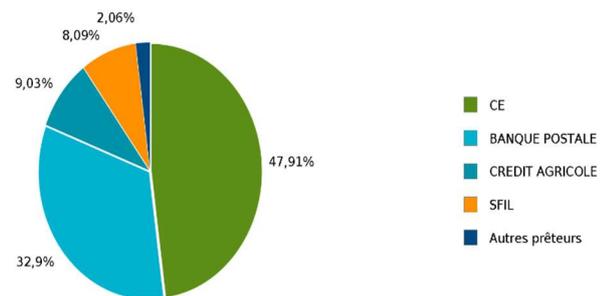
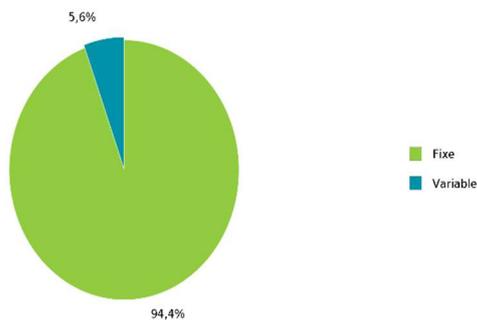
Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Encours de dette	4 469 052.03 €	4 939 449.80 €	↓
taux moyen hors swap	1.67 %	1.62 %	→
durée résiduelle moyenne	12.51 ans	13.15 ans	↓
durée de vie moyenne	6.56 ans	6.91 ans	↓

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	4 219 052.03 €	94,41 %	1,43 %
Variable	250 000.00 €	5,59 %	5,81 %
Ensemble des risques	4 469 052.03 €	100,00 %	1,67 %

Structure de la dette

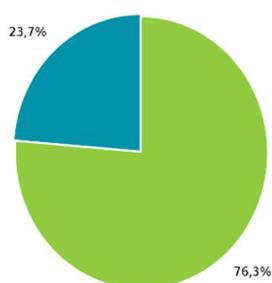


Répartition de la dette entre établissements prêteurs

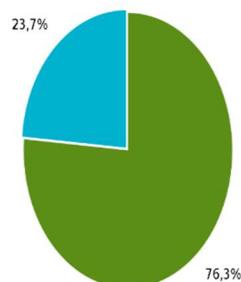


3.3. ZAC du Haut Villé

Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Encours de dette	2 050 000.00 €	2 050 000.00 €	→



■ Fixe
■ Variable



■ CA Beauvaisis BP
■ SFIL

Elements de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
taux moyen hors swap	0.00 %	0.00 %	→
durée résiduelle moyenne	2.91 ans	3.91 ans	↓
durée de vie moyenne	2.91 ans	3.91 ans	↓

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	2 050 000.00 €	100,00 %	0,00 %
Variable	0.00 €	0,00 %	0,00 %
Ensemble des risques	2 050 000.00 €	100,00 %	0,00 %

3.4. ZAC Beauvais Tillé

Elements de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Encours de dette	7 994 856.03 €	8 206 652.65 €	↓
taux moyen hors swap	1.21 %	0.56 %	→
durée résiduelle moyenne	4.41 ans	5.48 ans	↓
durée de vie moyenne	3.65 ans	4.54 ans	↓

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	6 100 000.00 €	76,30 %	0,00 %
Variable	1 894 856.03 €	23,70 %	5,11 %
Ensemble des risques	7 994 856.03 €	100,00 %	1,21 %

Structure de la dette

Répartition de la dette entre établissements prêteurs

V. CONSOLIDATION DES BUDGETS

La comptabilité de stocks conduit à un équilibre en section de fonctionnement pour les budgets de zones. Ils ne sont présentés que sur la section d'investissement.

section	budget	Résultats au 31/12/2022	Résultat d'exécution 2023	Résultats au 31/12/2023(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	Budget Principal	3 045 254	5 515 927	8 561 181		8 561 181
	Déchets	432 503	338 650	771 153		771 153
	Assainissement	2 935 122	792 378	3 727 500		3 727 500
	Eau potable	1 205 051	-49 484	1 155 568		1 155 568
	SPANC	5 803	-7 116	-1 313		-1 313
	Transports	1 264 922	713 850	1 978 772		1 978 772
	Station GNV	704 728	-77 760	626 968		626 968
	Haut Villé	0	0	0		0
	Beauvais-Tillé	0	0	0		0
	Zone d'act. Techno.	0	0	0		0
	saint mathurin	0	0	0		0
	ZA Transférées	0	0	0		0
fonctionnement		9 593 384	7 226 445	16 819 829		16 819 829
Investissement	Budget Principal	-4 471 716	3 378 569	-1 093 147	-828 481	-1 921 628
	Déchets	470 368	171 865	642 233	-197 152	445 081
	Assainissement	-1 768 274	3 887 408	2 119 134	-1 280 388	838 746
	Eau potable	-225 034	937 078	712 044	-151 531	560 513
	SPANC	72 317	0	72 317	0	72 317
	Transports	1 823 687	-238 832	1 584 854	-11 930	1 572 925
	Station GNV	89 709	409	90 118	-18 105	72 013
	Haut Villé	-703 381	-196 340	-899 721	0	-899 721
	Beauvais-Tillé	-40 518	-2 869 761	-2 910 278	0	-2 910 278
	Zone d'act. Techno.	-579 176	-6 662	-585 838	0	-585 838
	saint mathurin	-1 387 577	-80 379	-1 467 956	0	-1 467 956
	ZA Transférées	-1 065 847	-291 809	-1 357 656	0	-1 357 656
		-7 785 441	4 691 545	-3 093 896	-2 487 586	-5 581 483
cumul fonctionnement et investissement	Budget Principal	-1 426 462	8 894 496	7 468 034	-828 481	6 639 553
	Déchets	902 871	510 515	1 413 386	-197 152	1 216 234
	Assainissement	1 166 848	4 679 785	5 846 634	-1 280 388	4 566 246
	Eau potable	980 018	887 594	1 867 612	-151 531	1 716 081
	SPANC	78 120	-7 116	71 004	0	71 004
	Transports	3 088 609	475 017	3 563 627	-11 930	3 551 697
	Station GNV	794 437	-77 351	717 086	-18 105	698 981
	Haut Villé	-703 381	-196 340	-899 721	0	-899 721
	Beauvais-Tillé	-40 518	-2 869 761	-2 910 278	0	-2 910 278
	Zone d'act. Techno.	-579 176	-6 662	-585 838	0	-585 838
	saint mathurin	-1 387 577	-80 379	-1 467 956	0	-1 467 956
	ZA Transférées	-1 065 847	-291 809	-1 357 656	0	-1 357 656
total cumulé		1 807 943	11 917 989	13 725 933	-2 487 586	11 238 346

Le résultat de clôture au 31/12/2023 pour l'ensemble des budgets présente un excédent de 11M€. Pour mémoire, il était de 8,1 M€ en 2022. Il permettra notamment d'inscrire au budget supplémentaire des dépenses non inscrites lors du budget principal telles que les dotations aux provisions pour les déficits des budgets annexes de zones et de diminuer éventuellement les emprunts d'équilibre.

Nb : Les budgets de zones étant des budgets de stocks de terrains, l'aménagement (dépenses) doit précéder leurs ventes (recettes), il est donc normal que ces budgets dégagent un déficit.

